

Promotio Iustitiae



Réflexion

UN CORPS POUR LA MISSION FOI ET JUSTICE

Daniel Izuzquiza SJ

Débat

José M. Castillo SJ

Urbano Valero SJ

Expériences

Donald J. Moore SJ

Amaury Begasse de Dhaem SJ

Documents

VI^{ème} Réunion

Latino-américaine de
pastorale et de solidarité
avec les indigènes

Lettre ouverte au

Dr. Nestor Kirchner

Hommage: †P. Juan Luis Moyano SJ (1946 – 2006)

Recension: Peter Henriot SJ, *Option pour les pauvres*

Lettres / Commentaires



Promotio Iustitiae



Secrétariat pour la Justice Sociale

Numéro 91, 2006/2

Éditeur :	Fernando Franco SJ
Éditrice adjointe :	Suguna Ramanathan
Coordinatrice de Rédaction :	Liliana Carvajal

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

PJ est disponible aussi sur Internet à l'adresse suivante:

www.sjweb.info/sjs

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser une brève réaction de votre part.

Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de la publication dans un prochain numéro, veuillez utiliser l'adresse, le numéro de fax ou l'adresse électronique indiqués au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL <i>Fernando Franco SJ</i>	5
RÉFLEXION Un corps pour la mission Foi et Justice <i>Daniel Izuzquiza SJ</i>	8
DÉBAT La Compagnie de Jésus et la mission foi-justice <i>José M. Castillo SJ</i>	16
« De quoi vit la Compagnie ? » <i>Urbano Valero SJ</i>	
DOCUMENTS VI réunion latino-américaine de pastorale et solidarité avec les indigènes	33
Lettre ouverte au Dr. Nestor Kirchner	41
EXPÉRIENCES Vu de Jérusalem <i>Donald J. Moore SJ</i>	44
« L'école des plus pauvres » : une école buissonnière ? <i>Amaury Begasse de Dhaem SJ</i>	

HOMMAGE: IN MEMORIAM	54
† Juan Luis Moyano Walker SJ :	
Faire face à la réalité	
<i>José M. Meisegeier SJ</i>	
RECENSION	60
Libérer des énergies pour les pauvres	
<i>Sergio Sala SJ</i>	
LETTRES / COMMENTAIRES	63
La dimension sociale des Exercices Spirituels	
<i>Léon de Saint Moulin SJ</i>	
Le sacrement du toucher	
<i>Bomki Mathew SJ</i>	
Le phénomène de la globalisation	
<i>Vincenzo D'Ascenzi SJ</i>	
<i>Paul J Vaz SJ</i>	
<i>William F. Ryan SJ</i>	
La foi qui œuvre pour la justice : une justice qui cherche Dieu	
<i>Jean-Yves Calvez SJ</i>	
<i>Ramiro Pampols SJ</i>	
Cherchant la paix	
<i>Roberto Jaramillo SJ</i>	
<i>Salvador Ferrão SJ</i>	
POÈME	73
Ils ont fait quelque chose	
<i>Marcos Alemán SJ</i>	

ÉDITORIAL

Une manière de susciter et de maintenir l'intérêt du public lors d'événements sportifs tels que les Jeux Olympiques ou la Coupe du Monde de football est de déclencher un compte à rebours jusqu'au jour de la cérémonie d'ouverture. Or, au sein de la Compagnie de Jésus, le compte à rebours en vue de la prochaine Congrégation Générale (CG) a déjà commencé. En effet, dans toutes les provinces à travers le monde entier, les Congrégations Provinciales vont bientôt se réunir pour élire les membres qui participeront à la CG 35. Nous réalisons progressivement la signification spécifique que prendra cette 35^e CG puisqu'elle donnera lieu à l'élection d'un nouveau Supérieur Général. C'est à lui que reviendra la mission de continuer à faire avancer la Compagnie dans le XXI^e siècle.

Au Secrétariat pour la Justice Sociale (SJS) nous avons pris conscience du fait que ce compte à rebours avait déjà commencé. Mais nous ne l'avons pas attendu pour nous mettre au travail. En collaboration avec les Coordinateurs de l'Apostolat Social nommés dans chaque Assistance de la Compagnie, SJS a humblement cherché à aider les jésuites actifs dans ce secteur à réfléchir sur les défis apostoliques qui nous font face, sur la situation de nos structures institutionnelles (Enquête menée sur les Centres sociaux), et sur les chances et les menaces que représentent les phénomènes de la mondialisation et de la marginalisation pour l'apostolat social et pour la Compagnie de Jésus dans son ensemble.

C'est en vue de promouvoir et de faciliter la réflexion sur les problèmes actuels qui se posent à nous que *Promotio* a publié différentes contributions, sous forme de débats et d'articles, traitant des divers aspects de la mission Foi et Justice. Ce nouveau numéro propose d'approfondir la réflexion et soulève quelques problèmes « controversés ».

Avant d'aller plus loin permettez-moi de dire un mot au sujet de la signification que j'attache à l'adjectif « controversé » utilisé ci-dessus. L'une des caractéristiques de notre monde aujourd'hui est l'émergence de fortes polarisations au sein de nos sociétés. Les élections parlementaires se soldent presque partout par des victoires à l'arrachée. Les divisions politiques entre la droite et la gauche, entre les conservateurs et les libéraux, pour n'en mentionner que quelques-unes, sont devenues irréconciliables et leurs adeptes semblent séparés par de profonds fossés. Certains peuvent argumenter sur le fait que ces divisions insurmontables ne sont pas nouvelles, et qu'elles ont déjà marqué tragiquement l'histoire humaine. C'est peut-être vrai. Cependant, ce qui semble nouveau aujourd'hui, c'est la place légitime accordée à la pluralité, l'aisance avec laquelle nous parlons des sociétés « multiculturelles », et la combativité avec laquelle les questions d'identité continuent à occuper le premier plan sur la scène mondiale.

Il n'est par conséquent pas surprenant de trouver des différences flagrantes d'opinion parmi les jésuites. Alors qu'il nous faut accueillir la « différence » comme un aspect positif de l'existence humaine, comme une richesse à chérir plutôt qu'un obstacle à surmonter, il nous faut aussi trouver des moyens ignatiens pour transcender la différence et aider le corps de la Compagnie à faire des choix apostoliques clairs et décisifs. Je regarde donc la « controverse » comme un moyen de permettre aux différences d'émerger et comme un appel au corps de la Compagnie à trouver des manières communes de discerner le chemin à suivre pour nous. En bref, présenter dans ce numéro et dans les numéros précédents de *Promotio* tous ces débats n'a pas pour objectif le désir de souligner des opinions individuelles, mais plutôt d'ouvrir et de clarifier les options qui s'offrent à nous, afin de donner aux choix que nous ferons en tant que communauté une meilleure chance de ne pas être nos propres choix, mais des choix en accord avec la volonté du Seigneur. Nos opinions individuelles sont importantes et doivent être entendues, mais elles ne sont qu'un tremplin en vue des options communes.

La signification de la controverse étant éclaircie, passons maintenant aux contributions principales de ce nouveau numéro de *Promotio*. Au cours de la première session de la Commission sur la Justice nommée par le Père Général pour revoir le décret 3 de la CG 34, tout le monde est tombé d'accord pour dire que la prochaine Congrégation Générale devait moins se concentrer sur la rédaction de nouveaux décrets que sur l'examen de nos pédagogies de mise en œuvre, c'est-à-dire la manière dont nous parvenons à mettre en œuvre en tant que corps apostolique ce qui a été proposé dans la législation de la Compagnie. Tel est, en bref, le message central de l'article de Daniel Izuzquiza qui introduit ce numéro de *Promotio*. Son usage symbolique du langage est approprié et suggestif : nous sommes à la recherche d'un « Corps » capable de mettre en œuvre la mission de la foi et de la justice. L'article insiste plus spécialement sur le caractère quasi physique de l'unité de la Compagnie et sur les changements nécessaires qu'il faut effectuer dans l'articulation de ce corps afin qu'il agisse et se meuve effectivement comme un seul corps. Huit traits sont soulignés qui, dans la mesure où ils sont pris au sérieux, pourront restaurer à la fois l'unité et l'efficacité de ce corps.

Une des conditions pour que la Compagnie devienne un Corps capable de mettre en œuvre notre mission, comme le montre Daniel Izuzquiza, est de répondre de manière adéquate à l'appel qui nous est adressé de devenir un corps constitué de personnes pauvres. Nous sont rappelés l'insistance d'Ignace sur la signification apostolique de la pauvreté et son caractère irremplaçable, de même que les appels récents du Père Général. Il ne s'agit pas ici de quelque chose dont nous ne serions pas conscients... De nombreux jésuites ont « connu » quotidiennement dans leur propre chair et dans leur propre cœur la valeur prophétique de la vie partagée avec les pauvres afin de se faire leurs amis et ainsi suivre le Christ

(CG 34, d. 2, n. 9). Le problème réside dans les tensions expérimentées entre un code de conduite personnelle et nos obligations institutionnelles ; entre une sanctification personnelle et l'efficacité apostolique ; entre les appels intérieurs et les pressions extérieures. Dans la théorie, la pauvreté semble plus facile à comprendre, à codifier et à suivre pour les ordres monastiques.

C'est avec en tête cette question sensible, mais néanmoins importante, de la pauvreté institutionnelle et apostolique qu'il nous faut comprendre les contributions de José Maria Castillo et d'Urbano Valero. Le premier poursuit sur un thème qu'il avait déjà traité dans un précédent numéro de *Promotio* et nous met au défi de nous confronter à la réalité des liens institutionnels que nous avons établis avec les capitaux financiers, afin de faire fructifier nos fonds spéciaux. La question nous paraît complexe. Elle est l'une de ces questions pour lesquelles de nombreux jésuites ont consacré de nombreuses heures, en prière, en réflexion et en dur labeur en vue de trouver une solution. Nous espérons que ces deux contributions nous aideront à trouver la volonté de Dieu pour nous.

Nous sommes également heureux de partager avec tous nos lecteurs le document préparé par ces Jésuites et leurs compagnons réunis à Tiraque, en Bolivie, pour célébrer et réfléchir sur la situation politique actuelle des peuples indigènes en Amérique latine. Le style du document évoque la claire richesse de leurs cultures et son contenu aborde de plain pied leurs besoins politiques. Les récents succès de mouvements politiques indigènes en Amérique latine fournissent une référence contextuelle supplémentaire à notre réflexion. La lettre ouverte que nous publions est aussi un témoignage de l'engagement de nombreuses personnes, y compris des jésuites, en vue de favoriser une vie meilleure pour tous en Argentine. En lisant ces deux documents, j'ai le sentiment que les utopies et les rêves n'ont pas complètement disparu de notre discours jésuite.

Au moment où vous recevrez ce numéro de *Promotio*, il nous restera 17 mois jusqu'à la messe d'ouverture de la CG 35. La date peut encore apparaître assez lointaine et il nous faudra peut-être un autre rappel lorsque le nombre de mois aura encore diminué, à tel point qu'il sera alors plus significatif, non plus de compter le nombre de mois, mais le nombre de jours restant. En suivant cette coutume tant aimée des medias, je désire non pas imiter une stratégie commerciale, mais entretenir la flamme de l'intérêt et des espoirs des jésuites, celle des autres membres de la famille ignatienne et celle des compagnons laïcs à travers le monde entier. Janvier 2008 marquera assurément le début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la Compagnie !

Original anglais

Traduit par Hervé-Pierre Guillot SJ

Fernando Franco SJ

UN CORPS POUR LA MISSION FOI ET JUSTICE

Daniel Izuzquiza SJ

Juste à la veille de la 32^{ème} Congrégation Générale, Dominique Bertrand a publié son commentaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus, avec le titre « Un corps pour l'Esprit ». L'expression fut un succès et sa trace peut se voir dans les numéros 62-69 du fameux décret 4. Il me semble que, avec la 35^{ème} Congrégation Générale dans un horizon proche, nous pouvons avancer à partir de cette intuition et explorer la nécessité de renforcer un corps pour la mission, pour cette mission de foi-justice.

Cet article comporte trois parties. Premièrement, je souligne qu'il est important de passer des paroles aux œuvres et de souligner le rôle central de la pratique pour être fidèle à la mission. En second lieu, je propose quelques éclaircissements autour du moment historique dans lequel nous nous trouvons, comme Compagnie, en référence à la manière dont nous assimilons et approfondissons notre mission. La troisième partie est la plus longue et la plus concrète : j'y argumente le fait que nous avons surtout besoin de cohérence corporative au service de la mission de foi-justice, et j'expose quelques voies pour la rendre opérative.

1. Dire et faire (ou l'importance de la pratique quotidienne)

Nous avons tous entendu, considéré et prié de nombreuses fois ces paroles, que « l'amour doit se mettre davantage dans les œuvres que dans les paroles » (E.S. 230). Dans ce sens, ma réponse initiale à la question « Comme crois-tu que la Compagnie devrait comprendre aujourd'hui le charisme foi-justice ? » est simple : il me semble que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle formulation mais plutôt de mettre en pratique ce qui a été dit. Grâce aux Congrégations 32 et 34, nous avons de magnifiques formulations, d'une grande netteté et force, assumées au plus haut niveau législatif possible : « Le service de la foi et la promotion de la justice constituent la mission, unique et identique, de la Compagnie (NC 4 § 2). « Dans cette mission, sa fin (le service de la foi) et son principe intégrateur (la foi dirigée vers la justice du Règne) sont dynamiquement liées à la proclamation interculturelle de l'Évangile et au dialogue avec les autres traditions religieuses, comme dimensions intégrales de l'évangélisation » (NC 245 § 3).

Cela, nous le savons et nous le disons, mais nous ne le vivons pas toujours avec la même vigueur. La demande du Père Général est claire, sérieuse et précise : « l'apostolat social court ainsi le risque de perdre sa vigueur et son impulsion, son orientation et son impact. (...) Un tel processus d'érosion réduirait inévitablement *Notre mission aujourd'hui* (CG 32) et *Notre mission et la justice* (CG 34) à quelques phrases obligatoires mais théoriques de notre langage, laissant vides notre option pour les pauvres et notre promotion de la

justice » (n. 5 de la lettre du P. Kolvenbach sur l'Apostolat Social, du 24 janvier 2000). C'est-à-dire que nous courrons le risque d'en rester à de jolies formulations toujours plus fines, mais en fin de compte rhétoriques et vides de contenu réel. C'est pour cela que j'insiste sur le fait que l'emphase doit se situer dans un autre domaine, celui de la pratique quotidienne.

2. Assimiler et approfondir (ou les va-et-vient du temps)

Maintenant, quand je dis que nous ne devons pas nous centrer sur la mission comme telle, mais sur le corps qui incarne cette mission, il pourrait sembler que ma posture pointe vers un repli solipsiste, conservateur ou encore intimiste. Ce n'est pas ce que je prétends, même si peut-être il conviendrait d'éclaircir ce fait avec quelques brèves précisions mettant en œuvre la sociologie, la psychologie sociale et l'histoire, qui montrent comment la dynamique de la foi chrétienne demande toujours que l'esprit s'incarne dans le concret.

Nous ne devons pas nous centrer sur la mission comme telle, mais sur le corps qui incarne cette mission

2.1. La sociologie nous dit que, normalement, une génération au moins est nécessaire pour que des changements vraiment profonds s'opèrent, s'intériorisent, s'assimilent et s'incarnent dans les mentalités, les habitudes et les structures quotidiennes des personnes, communautés et institutions. Je crois que nous sommes encore dans cette tâche en ce qui concerne la CG 32.

2.2. La dynamique des groupes humains paraît demander un va-et-vient entre les pôles interne et externe. La psychologie sociale nous dit que les groupes les plus sains sont ceux qui tiennent ensemble une forte identité ou attention interne, et une forte orientation à la tâche et mission externe. Les deux choses à la fois. Il ne s'agit pas de réaliser seulement la mission, ni de nous centrer sur le corps comme tel, mais de renforcer le corps pour la mission.

2.3. Si nous regardons notre histoire récente, nous voyons que la CG 31 a posé les bases d'une rénovation de la Compagnie de Jésus, alors que la CG 32 a insisté sur la nouvelle compréhension de notre mission. La CG 33 s'est centrée sur l'élection du Père Général et la délicate tâche d'apaiser les esprits émus de la Compagnie, et la CG 34 proposa de nouveau de brillantes expressions sur notre mission actuelle. Il est possible que la CG 35 doivent insister sur les aspects « internes », comme paraissent l'insinuer les cinq recommandations que les Supérieurs Majeurs ont approuvées à Loyola 2005 (sur le gouvernement, la collaboration avec les laïcs, la vie communautaire, la formation et l'identité), toutes référées au « pôle interne ». Maintenant, il est important de se rendre compte que les pôles interne et externe ne sont pas en opposition, mais qu'ils s'appellent et se renforcent l'un l'autre.

Pour cela, nous croyons que le plus important parmi ce que nous avons à faire n'est pas tant de reformuler la mission, mais d'articuler le corps pour la

mission, en véritable accord avec elle et ses exigences. Il ne me semble pas prioritaire d'énumérer les aspects concrets de ce que cela inclut (alter globalisation, droits de l'homme, peuples indigènes, non-violence active, question écologique, immigrants et réfugiés, etc.) chose qui, d'autre part, s'est faite lors des CG 33 et 34. Je ne vois pas non plus la nécessité de chercher une nouvelle formule flambant neuve qui articule cette mission, vu que ce fut bien fait lors des CG 32 et 34.

Le plus important n'est pas reformuler la mission, mais d'articuler le corps pour la mission

3. Faire et être (ou la cohérence corporative)

Ceci dit, il paraît clair que l'insistance doit se placer dans la recherche de modes pour incarner et rendre opérative cette mission foi-justice qui nous identifie. Mais nous avons encore besoin d'éclaircir une autre question essentielle : quand nous parlons de corps qui rende opérative notre mission foi-justice, ou est le décisif ? J'ai déjà signalé l'importance de la dimension pratique (le « faire ») ; je crois cependant que nous ne pouvons pas nous limiter à celle-ci. Je suis d'accord avec de nombreux observateurs pour qui la vie religieuse n'est pas tant un appel à faire quelque chose, qu'un appel à être. Ainsi, le théologien espagnol José Maria Castillo SJ affirme que les religieux sont appelés à « réaliser un mode d'être alternatif » au système dominant (*El futuro de la vida religiosa. De los origenes la la crisis actual*. Trotta, Madrid 2004, p. 172). C'est pourquoi, nous avertit Castillo, nous avons besoin de nous rendre compte que « l'attitude prophétique ne consiste pas fondamentalement à dire des choses déterminées (dénoncer, protester...) mais à vivre de telle manière que notre propre vie se convertisse en protestation et en dénonciation » (p. 90). Dit d'une autre manière : il ne s'agit pas tant de « formuler » notre mission avec plus de précision et de vigueur, mais d'incarner la foi-justice jusqu'à ce qu'elle nous sorte par tous les pores (personnels, communautaires et institutionnels). C'est ici que vient la question centrale que nous devons aborder : comment vivre de telle manière que, par notre vie et notre être, transparaisse foi-justice ? Comment prendre soin du Corps pour cette mission qui est la nôtre ? Je tenterai de répondre à ces questions par huit traits qui me paraissent basiques.

3.1. Un corps mystique

En premier lieu, le corps pour la mission foi-justice doit être un corps mystique.

Le corps pour la mission foi-justice doit être un corps mystique

Le chemin parcouru au cours de ces dernières décennies nous a rendus plus conscients de la nécessité d'ancrer notre engagement pour la justice dans une relation personnelle avec le Seigneur du Règne. Nous pourrions donc parler de mystique et justice. Cela devient évident dans le quotidien de nos

vies, mais il n'est peut être pas superflu de nous le rappeler une fois de plus.

La mission, comme aime à le dire le Père Kolvenbach, nous lie au Seigneur qui nous envoie. Ce serait un piège de penser que la cohésion du corps s'obtient par des idées ou des projets, puisque nous savons bien que l'unique moyen de parvenir à la cohésion radicale et authentique est de nous laisser réunir par Celui qui nous rassemble et nous convoque. Il suit de cela d'importantes conséquences pour notre vie dans l'Esprit, par exemple en relation avec la prière apostolique, le discernement communautaire, la « planification évangélique », les implications missionnaires de nos vies eucharistiques et en communion, ou notre insertion radicale dans le Corps de l'Église.

3.2. Un corps intégré

L'époque des tensions est passée, lorsque les sujets concernant foi et justice paraissaient diviser et désagréger le corps de la Compagnie. Il convient maintenant de continuer à avancer, et de rendre opérative notre option dans un véritable corps pour la mission foi-justice. C'est le moment de passer d'un corps en désagrégation à un corps intégré (ou en *congrégation*), concernant cette mission qui est la nôtre. Cela suppose de passer du « je » au « nous », d'être des hommes « pour » les autres, d'être des hommes « avec » les autres, d'être des apôtres, de constituer de véritables communautés apostoliques de solidarité.

Avec l'expérience de ces décennies, le Congrès de Naples (1997), le document *Caractéristiques de l'Apostolat Social de la Compagnie de Jésus*, et la lettre du Père Général (2000) insistent sur la nécessité d'avoir un secteur social vigoureux, précisément pour que la dimension sociale de tout le corps ne soit pas une illusion. L'option pour la foi et la justice ne peut être le choix de quelques jésuites isolés. Il est nécessaire que se constitue un authentique engagement corporatif. C'est seulement à travers l'intégration du corps autour de la mission reçue, seulement à travers l'engagement corporatif de ses divers niveaux (vie, action, réflexion) et secteurs apostoliques en faveur de la foi-justice, que nous serons fidèles à la mission reçue.

Nous laissons-nous porter par des « réseaux virtuels » au lieu des véritables communautés de solidarité ?

3.3. Un corps global

Les défis apostoliques les plus importants pour notre temps sont par nature globaux et pour y répondre, il faut un sujet (corps) global. Pour cela, les dernières Congrégations Générales ont indiqué la responsabilité spéciale que nous avons, comme corps international, dans la tâche de promouvoir un ordre global plus juste. La CG 34, concrètement, a encouragé la création de réseaux globaux et spécialisés pour rendre plus efficace notre service de la foi et de la promotion de la justice. Durant la dernière décennie, nous avons été témoins d'avancées dans cette ligne, mais à mon avis, persiste une certaine inquiétude. En faisons-nous assez, et profitons-nous des opportunités que nous avons ? Sommes-nous conscients des périls de surajouter travail et bureaucratie à ce

que nous faisons déjà ? Nous laissons-nous porter par le leurre des « réseaux virtuels » au lieu des véritables communautés de solidarité, corps apostolique dans la dispersion missionnaire ? Et en fin de compte, répondons-nous avec la vigueur requise au défi de la globalisation ?

Les provinces ont formulé leurs recommandations et préoccupations concernant des nouvelles formes de gouvernement, et logiquement elles le font depuis leurs perspectives particulières. Mais si nous regardons ce même sujet depuis les défis spécifiques de la lutte pour la justice globale et locale, peut-être percevrons-nous d'autres aspects. Bien que conscient de la complexité du sujet, je veux seulement signaler ici trois champs possibles de réflexion. (1) Peut-être est-ce le moment de créer de véritables équipes apostoliques supra provinciales pour répondre aux défis globaux. (2) Il est nécessaire de renforcer le rôle et les moyens du Secrétariat pour la Justice Sociale, et les réseaux thématiques déjà existants ou encore à créer. (3) Et tout cela dans une articulation fluide avec l'extérieur de la structure du gouvernement de la Compagnie. On pourrait penser à un système mixte qui combine, au même niveau, les assistants géographiques (régionaux) et les assistants thématiques.

3.4. Un corps qui peut servir mieux

La question des structures de gouvernement nous introduit au thème du pouvoir, un sujet dont il ne nous est pas facile de parler. Je crois que, en premier lieu, nous devons démythifier la notion de « pouvoir ». Pour cela, il me paraît que le fait de considérer le pouvoir surtout comme un verbe (c'est-à-dire que « nous pouvons » aider, aimer, servir, réaliser la mission) plutôt que comme un substantif (nous avons du « pouvoir ») est une aide. Si nous voyons les choses ainsi, il est évident que nous avons besoin de regarder d'une autre manière le pouvoir du Corps et de nous demander : que pouvons-nous faire comme corps au service de la foi et de la justice ? Sommes-nous en train de faire tout ce que nous pouvons ?

La manière de gouverner de la Compagnie concentre toute l'autorité sur le Général, précisément parce qu'il est possible de déléguer et de donner tout le pouvoir nécessaire au niveau local. La clé est de donner du pouvoir au local. Plus de 450 ans après Ignace, cette sagesse acquiert une nouvelle force et si l'on me permet l'expression, ouvre de puissantes possibilités. De nouveau, faisons-nous, comme Corps, tout ce que nous pouvons ? Quelles sont les structures centrales qui affermissent cet humble et serviable pouvoir périphérique ? Comment pouvons-nous incarner, comme corps, les pratiques quotidiennes qui vont générer des alternatives en faveur de la foi-justice ? Et suivant le principe de subsidiarité, quels sont les niveaux de « pouvoir central » dont nous avons besoin pour renforcer efficacement le pouvoir local ? Comment articulons-nous le pouvoir de la Compagnie pour que le défi de la globalisation obtienne une meilleure réponse ? Pour cela, il me paraît qu'il ne s'agit pas simplement de coordonner le travail des provinces (point de vue bureaucratique), mais de

créer les structures adéquates pour que nous puissions répondre aux défis globaux que nous propose la réalité (point de vue apostolique).

3.5. Un corps qui œuvre à la miséricorde

En diverses occasions, le Père Kolvenbach a signalé l'importance de combiner l'option pour les pauvres et la lutte pour la justice, de manière à ce que nous ne tombions ni dans l'assistanat, ni dans l'idéologisation abstraite. Ce point ouvre la porte à une relecture de la *Formule de l'Institut (FI)*. Certains auteurs ont voulu voir dans les deux éléments de la finalité de la Compagnie exprimés dans la *Formule* (ministère de la parole et œuvres de miséricorde) les deux pôles du binôme foi-justice, alors que d'autres affirment qu'en réalité, nous trouvons le fondement de la mission foi-justice déjà dans le premier élément, les ministères de la parole. Personnellement, je crois que cette seconde vision est la plus adéquate et a des conséquences plus radicales : les ministères de la parole, tel qu'il est écrit dans la *Formule*, ouvrent un espace pour une relecture selon la clé foi-justice.

Les ministères de la parole, tel qu'il est écrit dans la Formule, ouvrent un espace pour une relecture selon la clé foi-justice

Les œuvres de miséricorde spécifient le mode et la localisation sociale depuis lesquels se réalisent ces ministères de la parole. Dans notre terminologie, ceci veut dire que l'option pour les pauvres détermine le lieu à partir duquel nous luttons pour la foi et la justice, et le mode de cette lutte. En d'autres mots, les œuvres corporelles de la miséricorde manifestent que notre option pour la justice n'est pas une idée, mais elle a vie et visage concret. Et, quand nous ne les faisons pas de manière individuelle, ces œuvres « corporatives » de miséricorde acquièrent une dimension publique inéluctable. Un corps qui incarne la miséricorde active dans son engagement pour la justice est en train de proclamer avec son style de vie ce qu'il tente de dire avec des programmes et des projets, nécessaires eux aussi. Nous sommes appelés à être, réellement, un corps qui fait miséricorde, un corps qui s'articule quotidiennement autour de l'option pour les pauvres.

3.6. Un corps de pauvres

Si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes et avec la réalité, l'option pour les pauvres nous convertira en un corps de pauvres. Nous savons déjà que « notre pauvreté est la condition sans équivoque de notre crédibilité apostolique » (NC 160) et nous savons aussi que nous continuons d'avoir besoin de stimuler les communautés qui « choisissent une pratique plus exigeante de la pauvreté et préfèrent vivre parmi les pauvres, dédiés à leur service et partageant leur vie » (NC 180). Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions vivre et dire avec nos premiers compagnons : « nous avons expérimenté que cette vie est plus heureuse, plus pure et plus apte à l'édification du prochain, qu'elle s'éloigne plus de toute contagion de l'avarice et ressemble plus à la pauvreté évangélique » (FI. 5)..

Maintenant, vivre comme des pauvres n'est pas une idée ou une simple motion spirituelle. C'est une réalité qui demande à être incarnée, « faite corps ». Pour cela, porter l'option pour les pauvres dans le concret de notre « corps communautaire » et dans ses recoins quotidiens - nos yeux, nos oreilles, nos pieds, nos mains, notre cœur - serait une grande aide. Personnellement, communautairement, institutionnellement, nous pouvons nous demander ce que nous mangeons, comment nous nous vêtons, ce que nous lisons, quelles voix nous écoutons, vers où nous marchons, qui nous embrassons, avec qui nous nous émouvons, et d'autres questions semblables. C'est-à-dire, vivons-nous dans un corps de pauvres, comme l'exige notre mission ?

3.7. Un corps pluriel : collaboration des jésuites et des laïcs

On a l'impression que le thème de la collaboration avec les laïcs sera l'une des préoccupations centrales de la prochaine Congrégation Générale, suivant la tendance de ces dernières décennies et la conviction que, toujours plus, l'Église du futur sera l'Église des laïcs. Certains vont jusqu'à parler de constituer un nouveau sujet apostolique commun, de jésuites et de laïcs, même si ce terme est loin d'être assumé pacifiquement. Évidemment, je ne prétends pas ici aborder le fond de cette question ni ses multiples aspects. Simplement, je veux constater la situation et tenter d'apporter quelque lumière à l'une de ses facettes, qui me paraît centrale, qui ne reçoit pas toujours l'attention qu'elle mérite et qui cependant a d'importantes conséquences quant au renforcement du corps complexe au service de la mission foi-justice.

Je me réfère à l'importance de servir les laïcs dans *leur* mission. Il est évident que la Compagnie réalise le service de la foi et de la justice en accord avec notre identité religieuse et presbytérale (CG 32, d.4, n.12 et 24), qui est une identité différente et complémentaire de celle des laïcs. Ceux-ci, selon le Concile Vatican II, réalisent leur vocation spécifique dans la construction d'une ville séculière. Avons-nous suffisamment exploré les très profondes conséquences que cela a pour notre mission foi-justice ? Appuyons-nous les laïcs dans leur mission de travail pour la foi et la justice dans le domaine économique, politique, culturel, familial ou des moyens de communication sociale ? Ou nous limitons-nous à les voir comme collaborateurs de « nos œuvres » ? Quelles conséquences auraient le fait de concentrer notre travail à renforcer la mission des laïcs dans les structures séculaires, précisément à partir de l'option foi-justice ? A mon avis, il nous reste un vaste champ à explorer dans cette direction. Le résultat peut peut-être ouvrir de nouvelles voies de collaboration avec le corps ecclésial - complexe, pluriel, complémentaire, tourné vers le service de la mission foi-justice.

3.8. Un corps de communautés de solidarité

Ce corps complexe peut être décrit par le terme employé par la CG 34, « communautés de solidarité en recherche de la justice » (d.3, n.19). Ces

communautés doivent être encouragées dans tous nos champs apostoliques, et comme l'a écrit Patxi Alvarez SJ (Voir *Comunidades de solidaridad* : Mensajero, Bilbao 2002, pp. 181-212), doivent cultiver plusieurs champs de manière simultanée et complémentaire dans diverses sphères sociales : dans les mondes vitaux les plus quotidiens, au niveau économique et du marché, dans le champ de la réflexion et de l'action politique, et tout cela avec « des institutions amalgames » qui rendent possible la création effective d'un réseau de communautés de solidarité.

Si nous sommes capables d'articuler ce réseau de réseaux, ou un corps global de communautés de solidarité, peut-être pouvons-nous montrer non seulement qu'un autre monde est possible, mais aussi, en plus, que cet autre monde est réel (parce que nous le vivons, nous l'incarçons, même s'il est fragile). Cet « autre monde » n'est pas une simple idée générique, c'est un corps tangible. Peut-être que ce n'est pas encore une alternative globale au système dominant, mais cela peut offrir des voies alternatives pour cheminer dans cette direction. Nous sommes appelés à incarner, comme Corps, cette réalité.

Conclusion

Je termine. Dans ces pages, j'ai tenté d'argumenter, en premier lieu, le fait que la réflexion à propos de notre mission ne doit pas être centrée sur la recherche d'une nouvelle formule (plus fine, plus ample, plus précise), ni même fondamentalement sur l'explicitation de nouveaux champs ou défis dont nous devrions nous occuper. Tout cela peut être important et je ne voudrais pas le déprécier, mais en réalité, il me paraît beaucoup plus urgent, profond et nécessaire de chercher des modes opératoires à travers lesquels renforcer un corps pour cette mission. Pour cela, en second lieu, j'ai tenté d'esquisser quelques traits qui me paraissent essentiels, concernant la cohérence corporative dans le service de la foi-justice. Concrètement, j'ai suggéré la nécessité de promouvoir un corps intégré, un corps effectivement global, un corps qui ajuste ses structures de pouvoir pour un meilleur service, un corps qui œuvre à la miséricorde de manière corporative, un corps de pauvres dans le quotidien de notre vie, un corps complexe dans lequel collaborent jésuites et laïcs, un corps qui s'articule comme un réseau réel de communautés de solidarité, centré sur la mission de la foi qui cherche la justice.

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Daniel Izuzquiza SJ
Calle Mártires de la Ventilla 103
Madrid 28029, ESPAGNE
<danisj68@hotmail.com>

LA COMPAGNIE DE JÉSUS ET LA MISSION FOI-JUSTICE

José M. Castillo SJ

Dans *Promotio Iustitiae* 82 (2004/1) j'ai publié une brève réflexion dans laquelle je disais qu'« il existe des indicateurs suffisants pour affirmer, avec toute garantie d'objectivité, que **la Compagnie de Jésus n'est pas fidèle à la mission** à laquelle elle s'est engagée lors de la CG 32, ratifiée ensuite dans la CG 33 et la 34 »¹. Il y a quelques mois, Patxi Alvarez a manifesté son désaccord avec ce que j'avais dit : « en ce qui me concerne, c'est une affirmation que je ne partage pas, comme ne la partagent pas beaucoup d'autres compagnons jésuites »². Étant donné qu'il s'agit d'une allusion personnelle et à cause du sérieux de l'affaire qui est en jeu, je crois que je dois parler du sujet avec toute la clarté et l'honnêteté dont je suis capable. Et je confesse que, si je ne l'ai pas fait auparavant, c'est parce que je ne connaissais pas le texte de Patxi Alvarez. Bien évidemment, je respecte son point de vue, comme je sais qu'il respecte le mien. Mais, étant donné la gravité de la question dont nous débattons, nous allons parler sérieusement de l'affaire. Je ne prétends pas insinuer que l'article de Patxi Alvarez ne soit pas sérieux. Il l'est, c'est évident. Il se trouve qu'aussi bien moi le premier que lui plus tard, nous avons exprimé des « points de vues », des « manières de voir », des « opinions ». Tout cela logiquement a son importance. Mais tout cela est important en tant que *témoignages personnels*. Dans tous les cas, il est évident que les *faits* que chacun peut vérifier sont plus importants que les témoignages ou les convictions de chacun d'entre nous. C'est ce dont je vais parler ici. Je vais me référer à trois faits qui, comme cela se verra par la suite, sont décisifs pour qui prétend prendre au sérieux l'engagement en faveur de la justice dans le monde. Ces trois faits sont :

- 1) *de quoi vit celui qui veut vraiment défendre la justice ?*
- 2) *à quoi se consacre-t-il ?*
- 3) *quels liens réels déterminent sa liberté ?*

1. Les biens des jésuites

Logiquement, la première chose qu'une personne ou une institution qui prétend s'engager pour la défense de la justice dans le monde doit savoir, c'est si les biens dont elle dispose et qu'elle gère, et dont elle vit et qui donnent la possibilité de réaliser son travail sont compatibles ou incompatibles avec la tâche ou mieux, avec l'engagement qu'elle veut réaliser. Il est évident qu'une personne ou une institution vivant de telle façon qu'il est préférable pour elle d'être la plus discrète possible ou de tenir cachés ses biens et ses sources de revenus aura des problèmes et se verra limitée par des raisons inévitables et sûrement aussi inconfessables dans son engagement pour la justice. Or, c'est un

fait que les provinces de la Compagnie s'entretiennent économiquement dans une grande mesure grâce à des investissements et des valeurs que les jésuites gèrent dans quasi toutes les bourses du monde à travers des « services professionnels spécialisés »³. C'est pourquoi, la législation de la Compagnie donne des normes précises pour « la formation d'un bon portefeuille de valeurs »⁴. Ce qui veut dire que, parmi les différentes modalités de capital de ce dernier (productif, commercial et financier), le capital financier mérite la plus haute attention de la part de l'administration de la Compagnie, entre autres raisons parce que les investissements en biens immobiliers ont comme inconvénients, entre autres, « *qu'il n'est pas toujours possible de les vendre au moment désiré ; et sa bonne rentabilité ne recouvre pas toujours une revalorisation de la vente* »⁵. Évidemment, la Compagnie est consciente que, dans le maniement des capitaux financiers, il y a des investissements licites et illicites⁶. En outre, comme religieux, nous tenons pour interdit le négoce financier⁷. Par ailleurs (il faut supposer) le droit ecclésiastique (canons 286, 675) et le droit de la Compagnie nous interdisent, en principe, ce type d'affaire. C'est pourquoi on nous avertit qu'un tel négoce ne peut se faire « *sans l'autorisation de la légitime autorité ecclésiastique* »⁸. C'est-à-dire qu'on affirme (ou il est donné à comprendre) que l'autorité de l'Église peut donner l'autorisation de faire des affaires, alors qu'en principe elles sont interdites par cette même autorité.

Or, en faisant abstraction de ces données (déjà significatives) de notre législation interne, une chose est claire : les marchés financiers, comme tant d'autres facteurs de l'économie et de la vie en général, se sont *globalisés*. C'est-à-dire que pour ces marchés, il n'y a ni frontières, ni lois internationales qui les contrôlent. De cette façon, la norme qui les régit et les oriente consiste à aller « *là où se produisent les plus grands rendements* »⁹. Il s'agit de marchés qui, par leur structure et leurs règles du jeu, sont organisés et fonctionnent de sorte que **seul le plus grand profit possible les intéresse**. Ils sont en effet pensés pour cela. De là vient leur efficacité. Mais viennent aussi les dangers économiques et éthiques qu'ils entraînent. Georges Soros ne manque pas d'arguments lorsqu'il dit que « *les marchés sont amoraux : ils permettent que tout le monde agisse selon ses intérêts. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont si efficaces* »¹⁰. Mais il arrive que cette efficacité économique porte avec elle, inévitablement, un coût très élevé qui consiste à ce que « *trop souvent, les entreprises trouvent de meilleures perspectives de bénéfices à travers de simples opérations financières que par des investissements qui augmentent leurs capacités productives* »¹¹. Cela revient à dire que les marchés financiers concentrent des quantités étonnantes de capital dont le but fondamental est le profit, l'accumulation de ce capital dans un petit nombre de mains, au détriment de la productivité. Il en résulte qu'il est impossible de calculer les dommages que l'efficacité de ce système économique (pour les investisseurs, qui sont les riches, puisque les pauvres ne peuvent investir) entraîne sur les personnes les plus pauvres de la terre. Dans tous les cas, et au-delà des différentes théories économiques, il est indubitable qu'« *abondent les arguments qui permettent d'expliquer comment une grande partie*

des capitaux financiers, dont les flux internationaux atteignent des chiffres certainement colossaux et une surprenante rapidité de transaction, ne font rien d'autre que de tourner virtuellement sur eux-mêmes (devises, crédits, titres et dérivés) et seulement une petite partie de ceux-ci quitte cet univers pan-financier et est en rapport avec le monde des biens et des services réels »¹². Cela veut dire qu'il s'agit de quantités incroyables d'argent qui, de manière notable, ne produisent de biens ou de services pour personne et **se consacrent seulement** (quelles que soient les intentions de l'investisseur) **en fait à accumuler des profits pour ceux qui peuvent augmenter leurs capitaux dans ces opérations si caractéristiques du système capitaliste.**

De plus, personne ne devrait oublier qu'« à propos des opérations financières de niveau transnational, les agents qui interviennent se situent à la marge de toutes les législations nationales, évitant ainsi les contrôles et les fiscalisations des gouvernements »¹³. Et logiquement, s'ils évitent les contrôles fiscaux des gouvernements avec la plus grande facilité, ils évitent le jugement éthique des doctrines morales que peuvent dicter les religions. Ce qui donne lieu à penser que les marchés *amoraux*, dont parle Soros, sont en réalité des *marchés immoraux*. Un jugement que, bien évidemment, ne partagent ni la grande majorité de la population ni la plupart des

moralistes des différentes confessions, catholique incluse. Il ne manque pas de personnes pour penser que les investissements en bourse peuvent être destinés par l'investisseur exclusivement à des fonds éthiques, écologiques et solidaires¹⁴. Il y a des cas très concrets pour lesquels cela est sûrement possible. Mais, lorsque nous parlons de cette affaire, n'importe quel économiste sait parfaitement que, si le but est d'obtenir un « bon portefeuille de valeur », cela est possible seulement à partir du moment où les finances sont remises à des « gestionnaires professionnels » qui sont ceux qui contrôlent les résultats des investissements¹⁵. Ne soyons pas naïfs dans une affaire aussi importante que celle-ci. Peut-être en dehors de cas très isolés, en général, les économes de nos provinces ne contrôlent (ni ne peuvent contrôler) en quoi consiste l'investissement des biens financiers qui nous permettent de vivre comme nous vivons. Ce qui, plus concrètement, signifie que, dans la plupart des cas, nous les jésuites, nous ne nous rendons pas compte que ce qui nous permet de vivre comme nous vivons et nous permet de maintenir beaucoup de nos œuvres, sont des affaires troubles et peut-être trop immorales. Ne parlons pas de ces pays dans lesquels les jésuites investissent en bons du Trésor, qui génèrent une rentabilité bien plus haute que les types d'intérêts limités que concèdent les banques. Ce qui signifie concrètement que, dans ces cas, nos caisses bénéficient d'importantes quantités d'argent que l'État devrait destiner aux services sociaux aussi fondamentaux que l'éducation ou la santé. Et, le plus triste, c'est que cela arrive généralement dans des pays pauvres. Probablement, ces aspects obscurs et, je crois peu édifiants, des investissements que fait la Compagnie

explique le silence jaloux qu'il y a autour de cette affaire, surtout lorsqu'il s'agit (comme c'est notre cas) d'investissements religieux.

Comme cela est logique, si les provinces de la Compagnie consacrent des sommes importantes pour obtenir les plus grands profits possibles dans les marchés financiers, cela ne se fait pas par souci de lucre, mais parce que, comme le dit la récente *Instruction sur l'administration de biens*, les investissements en biens immobiliers ont comme inconvénient d'avoir une « basse rentabilité » et, de plus, si on prétend les vendre, cette vente « ne se recouvre pas avec une revalorisation »¹⁶. Autrement dit, il y a des raisons économiques de poids qui justifient les investissements financiers pour la simple raison que la rentabilité qui s'obtient par de tels investissements est nécessaire pour maintenir le niveau de vie que nous avons décidé d'avoir et de maintenir dans la société actuelle et pour soutenir économiquement beaucoup de nos œuvres apostoliques qui sont déficitaires. Toutefois, pour aussi raisonnable que tout cela puisse paraître, ce que j'ai expliqué sommairement ci-dessus nous amène à faire la réflexion suivante : **la Compagnie de Jésus est une institution qui vit intégrée dans le système économique dominant, et de plus, obtient d'importants avantages précisément d'un des mécanismes de profit qui fait le plus de mal aux pauvres**, ces pauvres que nous prétendons pouvoir défendre. Ce qui veut dire que la Compagnie est une institution qui vit, sans le vouloir bien sûr, dans une *contradiction*. D'une part, elle dénonce les perversions du système capitaliste, mais en même temps profite largement au moins d'une de ses perversions. De là viennent les résistances (sans doute inconscientes) que nous avons, et que nous continuons à avoir pour assumer en nous-mêmes les engagements que la Compagnie contracta lors de la CG 32.

J'ai toujours eu l'attention attirée par le fait que parmi les nombreux documents sur l'apostolat social de la Compagnie de Jésus publiés ces trente dernières années, aucun ne fait allusion aux biens que possède la Compagnie, à l'origine de ces biens et à la gestion que l'on fait de ceux-ci. Mais plus encore, il y aurait des jésuites qui sûrement, s'ils lisaient ce qui s'écrit ici, se trouveraient surpris et surtout gênés par toute cette affaire. C'est parfaitement compréhensible, parce que ce n'est pas seulement une question de dignité. Ce qui est en jeu est probablement la survie dans le cas de certaines provinces, de beaucoup de communautés et peut-être de nombreuses œuvres et la possibilité ou l'impossibilité de maintenir le niveau de vie auquel nous ne sommes peut-être pas disposés à renoncer. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que les jésuites qui ont rédigé les documents de la CG 32 n'ont pas pu prévenir les conséquences qui, au fil du temps, allaient dériver de la nouvelle orientation qui a voulu être donnée à la Compagnie. À cause de cela j'insiste sur une lacune importante de la CG 32 qui fut de ne pas indiquer les lignes maîtresses de la *spiritualité* dont nous, les jésuites, avons besoin pour assumer

**La Compagnie est
une institution qui
vit intégrée dans le
système
économique
dominant**

sérieusement la *mission* que nous a assignée le décret 4 de la CG 32. Mais, puisque cela ne fut pas fait, tout au moins, lorsque nous méditons ou nous expliquons la méditation des deux étendards ou le troisième degré d'humilité, faisons-le sachant ce que nous disons et avec l'honnêteté de celui qui pèse bien les idées qu'il manie ou les paroles qu'il utilise. Sinon sans nous rendre compte de ce que nous faisons, nous nous mentons à nous-même et nous induisons certainement d'autres à vivre aussi dans le mensonge ou, tout du moins, dans une forme de conscience naïve qui ne mène nulle part.

2. Les œuvres des jésuites

La Compagnie de Jésus a, dans différentes parties du monde, d'importantes œuvres éducatives, surtout des universités de prestige dans lesquelles des milliers de jeunes sont éduqués et obtiennent des titres de haut niveau. Précisément pour avoir été éduqués par des jésuites, ces jeunes obtiennent rapidement des postes de travail dans des entreprises d'une efficacité reconnue dans des domaines aussi importants que l'économie, la politique, la gestion d'entreprise, la recherche scientifique ou l'industrie...

Le problème que posent ces œuvres réside précisément dans leur efficacité, leur excellente organisation et leur prestige reconnu même au niveau international. Je parle de « problème » parce que, comme c'est bien connu, des milliers de jeunes étudient dans beaucoup de nos universités qui, précisément à cause de l'excellente formation qu'ils reçoivent, sont hautement cotés par les entreprises les plus représentatives du système économique et politique qu'on nous a imposé. Tout cela est évident dans le cas des études en sciences économiques et entrepreneuriales, mais cela l'est aussi lorsque qu'on traite de sciences politiques, de droit ou dans des écoles techniques qui forment des professionnels compétents qui ensuite travaillent, par exemple, dans des usines d'armement ou dans des entreprises de haute efficacité financières. Par exemple, selon une liste publiée par le *Wall Street Journal* (22.8.05), basée sur les opinions de 3.267 contractants diplômés avec des titres MBA, l'ESADE (dirigés par les jésuites de Barcelone, de la province catalane) est la seconde meilleure école de commerce du monde. La liste commence par l'école suisse IMD, (International Institute for Management Development).

En disant cela, je n'invente rien. Je n'exagère absolument pas. Je me limite à constater un fait bien connu. Or, ce fait est une expression des plus éloquentes et des plus claires de la contradiction dans laquelle nous, les jésuites, nous vivons. D'une part, nous affirmons que notre mission est de lutter pour la défense de la justice dans le monde, mais en même temps nous éduquons les mieux payés des entreprises qui, de différentes façons, causent l'injustice ou collaborent efficacement avec les responsables de la violence, l'inégalité, la faim et jusqu'à la misère sur la planète terre. N'oublions pas que, bien souvent, il

***Nous formons des
professionnels
compétents qui
travaillent dans des
entreprises de
haute efficacité
financières***

s'agit d'entreprises qui entretiennent le système et qui reproduisent une violence qui génère ce système de biens des pays dans le monde.

Nous ne devrions pas oublier que nos œuvres et nos activités ont inévitablement une importante influence sociale. Comme nous ne devrions pas oublier (que nous le pensions ou non, que nous le voulions ou non), que les activités des jésuites ont une certaine influence d'exemplarité pour beaucoup de personnes. Ce qui veut dire que si ces personnes voient que les jésuites éduquent des gestionnaires de finance ou des politiques qui ensuite obtiennent des postes d'influence de gouvernements qui pratiquent la violence et jusqu'au terrorisme d'État, ces personnes pensent (ou peuvent penser) que cela doit être éthiquement correct. Avec cela nous renforçons le système injuste qui opprime des millions d'être humains, ce système contre lequel, parfois, nous affirmons vouloir lutter. La lutte pour la justice que nous affirmons dans nos documents est une composante centrale de notre mission dans le monde.

3. Les liens réels qui déterminent notre liberté

C'est être juste que de reconnaître – et de rendre grâce à Dieu notre Seigneur – ces dernières décennies, qu'il y a eu de nombreux jésuites qui se sont illustrés par leur engagement en faveur de la défense de la justice dans le monde jusqu'à devoir donner leur vie dans certains cas bien connus. Ne pas prendre cela en compte, comme point de départ, serait une énorme injustice et un mensonge évident.

Toutefois, pour ceux qui connaissent de près la Compagnie de Jésus, il est inévitable de se demander : « Comment est-il possible qu'un corps d'hommes si généreusement engagés dans leur vocation n'aient pas fait et ne fassent pas davantage pour la défense de la justice dans le monde ? » Cette question est légitime parce que, si notre lutte pour la justice était plus engagée et efficace, il est certain que nous nous verrions plus persécutés que nous ne le sommes, nous serions moins bien considérés et nous aurions bien plus de difficultés. De fait, les jésuites qui ont pris au sérieux l'engagement pour la défense de la justice dans le monde (avec toutes ses conséquences) ont payé un prix très élevé si bien qu'ils ont été exilés, envoyés en prison et à la mort. Toutefois, c'est un fait que la Compagnie de Jésus, comme corps, est une institution qui, en général, jouit d'une grande estime dans les milieux du savoir, de l'avoir et du pouvoir. Or, une semblable considération et estime, si nous pensons selon les critères que nous fournit l'Évangile, devraient préoccuper les jésuites, parce que si les pouvoirs de ce monde nous apprécient et nous valorisent, cela veut dire que de tels pouvoirs ne se sentent ni incommodés ni questionnés par nous. Les pouvoirs de ce monde savent très bien qui ils apprécient et pour quelles raisons. S'ils nous apprécient, cela devrait s'avérer préoccupant pour nous. Pourquoi ?

***La liberté
concrète de la
Compagnie pour
agir en
conséquence se
voit limitée***

La raison en est qu'entre les pouvoirs de ce monde et la Compagnie existent de profondes relations (très souvent inconscientes) qui sont sûrement, en bonne mesure, d'authentiques chaînes. Elle est enchaînée, elle est limitée dans sa liberté. Si en est ainsi, c'est là, je crois, le problème le plus sérieux que la Compagnie de Jésus doit affronter maintenant ; c'est un fait que la liberté réelle et concrète de la Compagnie, pour penser ce qu'elle pense et pour agir en conséquence se voit limitée, peut-être plus limitée que ce que beaucoup de jésuites peuvent soupçonner. Cette limitation de notre liberté a son origine et son explication avant tout dans le lien *avec le capital qui nous entretient*. C'est le lien qui génère *notre intégration dans le système (économique et politique) établi*. Lorsque nous parlons du capital ou des biens que nous possédons, l'ensemble de liens, relations et ententes qui produisent le capital et les biens déterminent davantage que la quantité ou le volume de ce capital. Si nous maintenons de bonnes relations et nous nous entendons bien avec la bourse et ses bénéficiaires, nous ne pouvons pas maintenir les mêmes relations et être dans la même entente avec les pauvres de la terre auxquels les bénéfices de la bourse nuisent de manière beaucoup plus grave que ce que nous soupçonnons peut-être. N'oublions pas que, lorsque nous parlons de « promotion de la justice », nous ne nous référons pas simplement à promouvoir les œuvres de bienfaisance ou un apostolat social plus ou moins généreux. Il s'agit de changer le « monde injuste » dans lequel nous vivons par « un autre monde » dans lequel la justice et l'égalité de droit et les garanties de tous les citoyens soient une réalité effective et manifeste. Il est évident qu'un tel changement ne peut être mis en œuvre que par des personnes et des institutions qui partagent les aspirations et les désirs des victimes, et non pas les aspirations et les projets qui causent les souffrances de ces victimes.

Or, aujourd'hui la Compagnie se trouve dans une situation dans laquelle il ne va pas être facile de parvenir à cette entente et à cette liberté pour une raison compréhensible. La CG 32 a eu lieu il y a trente ans. Ces trois décades ont été difficiles pour la Compagnie : une profonde crise de vocations dans beaucoup de provinces, de nombreuses sorties de jésuites qui ont abandonné la vie religieuse, et l'inévitable vieillissement de ceux qui demeurent à l'intérieur. Tout cela a secoué beaucoup de choses dans la Compagnie. Le nombre total des jésuites a diminué de manière préoccupante. Ce qui peut pousser – et de fait pousse – beaucoup de jésuites à se demander si la nouvelle mission, qu'a assumée la Compagnie dans la CG 32, a servi à nous donner une nouvelle vie ou, au contraire, détériorer sérieusement la vitalité, la force et le futur de notre ordre. Il est possible que cette question, pas toujours très bien résolue explique (au moins en partie) la raison pour laquelle beaucoup de jeunes jésuites expriment plus d'intérêt et de préoccupation à promouvoir la *spiritualité* qu'à défendre la *justice*.

Conclusion

J'ai dit que la Compagnie n'était pas fidèle à l'engagement auquel elle s'est engagée lors de la CG 32. Évidemment, la Compagnie s'est distinguée dans la défense de la justice quitte à sacrifier sa renommée, son prestige, sa bonne réputation et jusqu'à la vie de quelques-uns de ses membres. Pour le reste, il est évident que la Compagnie d'aujourd'hui diffère de ce qu'elle était il y a trente ans. Elle n'est plus la même parce que la société et la culture de notre époque sont différentes de la culture et la société d'il y a trois décennies. La Compagnie a le mérite de ne pas perdre le rythme accéléré des changements qui se sont produits dans notre monde globalisé. Mais le problème ne vient pas de ce que je viens d'indiquer. Le problème réside dans le fait que l'économie, la politique, la justice et l'information dans le monde de la globalisation sont organisées de telle manière que si la Compagnie avait pris au sérieux l'engagement pour la justice (et avec toutes ses conséquences), il est sûr qu'elle se verrait persécutée,

Je maintiens que nous ne sommes pas fidèles à la mission à laquelle nous nous sommes engagés

calomniée, expulsée de beaucoup de pays. Quelque chose de cet ordre a eut lieu. Mais ce qui a eu lieu nous fait dire que nous sommes à mi-chemin. C'est-à-dire que nous vivons dans l'ambiguïté et dans l'indétermination. En ce sens, je maintiens que nous ne sommes pas fidèles à la mission à laquelle nous nous sommes engagés.

En définitive, il s'agit de tenir présent quelque chose qui est simple à dire et compliqué à réaliser, à savoir : *lorsqu'une institution est modifiée par le système économique sur lequel elle se repose, cette institution finit d'être ce qu'elle était et commence à devenir autre chose.* Mais il se trouve que la Compagnie a prétendu se distinguer tout en maintenant le système économique dont elle vivait avant la CG 32, et dont ensuite elle a continué à vivre ; ceci rend possible sa présence dans la société ainsi que les activités auxquelles se consacrent la plupart de ses membres. Dit d'une autre manière, cela signifie que le *d'où* un tel agit dans la vie conditionne et détermine absolument *ce pour quoi* il agit et travaille. Si nous, les jésuites, nous vivons bien intégrés dans le système dominant dans le monde, nous ne pouvons prétendre sérieusement dénoncer, questionner et modifier ce système, qui est celui qui nous nourrit et qui rend possible la sécurité que nous avons (pour la formation, pour le travail, pour la vieillesse), qui paye nos études et les carrières que nous faisons, l'image publique et l'estime et jusqu'à la renommée que nous avons et qui nous accompagne dans la vie. Ne soyons pas naïfs. Si nous ne sommes pas disposés à remettre tout cela en question, nous continuerons avec nos bonnes intentions, nos bonnes paroles, notre spiritualité de toujours et nos tâches apostoliques de toute la vie. Mais soyons sûrs que notre incidence réelle et efficace pour améliorer les conditions injustes de ce monde et la réelle souffrance des pauvres sera très limitée, très faible. Ce monde continuera sa marche et nous avec lui, parce qu'en ultime instance, et même si nous regrettons les choses qui vont mal, la pure vérité est

que beaucoup de jésuites ont la conviction que tout va bien lorsqu'il s'agit de notre économie et de l'administration des biens. Mais il se trouve que ceux qui pensent de cette façon ne tiennent sûrement pas compte des graves conséquences que la situation actuelle a pour l'accomplissement fidèle de notre mission.

À part cela, il est compréhensible que poser cette problématique précisément quelques mois à peine après qu'aient été rendus public les nouveaux *Statuts sur la pauvreté* et *l'Instruction sur l'administration des biens*, paraisse pour beaucoup une véritable absurdité. L'affaire, toutefois, est si sérieuse que, bien que cela risque encore de s'avérer inopportun, il paraît nécessaire d'aider à ce que nous réfléchissions tous sur une affaire qui est centrale dans notre vocation. De plus, à partir de ce qui a été dit, ce serait bien que ceux qui se sentent concernés par cette approche apportent de possibles solutions à cet état de choses. En ce sens, je pose la question suivante : N'est-il pas venu, dans les pays les plus développés, le moment pour nous les jésuites de vivre de notre travail, du rendement économique de notre travail et des pensions que nous percevons en cas d'invalidité ou de retraite exactement comme vivent tous les citoyens de condition modeste dans les sociétés avancées ? Il semble raisonnable de penser que, si nous avons l'audace d'affronter cette question, avec sérieux et honnêteté, nous ferons un pas décisif pour la rénovation en profondeur, non seulement de la Compagnie, mais aussi de la vie religieuse en général...

Original espagnol
Traduit par Benoît Coppeaux SJ

Jose Maria Castillo SJ
Comunidad Pedro Arrupe
Paseo de Cartuja 35, 3º
18012 Granata, ESPAGNE
<pcastillo@probesi.org>

¹*Promotio Iustitiae* 82 (2004/1), p. 19.

²*Promotio Iustitiae* 86 (2005/5), p. 12.

³*Instruction sur l'administration des biens*, Rome, Curie Générale de la Compagnie de Jésus, 2005. [38], p. 142.

⁴*Op. cit.*, [393], p. 145.

⁵*Op. cit.*, [388.2], p. 144.

⁶*Op. cit.*, [396-398], p. 146.

⁷*Op. cit.*, [399], p. 147.

⁸L. c., qui nous renvoie aux canons 286 et 675.

⁹J. Stiglitz, *Le mal-être dans la globalisation*, Madrid, Taurus, 2003, 150.

¹⁰G. Soros, *Globalisation*, Barcelona, Planeta, 2002, 25.

¹¹E. Palazuelos, *La globalisation financière*, Madrid, Síntesis, 1998, 207.

¹²E. Palazuelos, *Op. cit.*, 13-14.

¹³E. Palazuelos, *Op. cit.*, 113.

¹⁴C'est ce que défend, par exemple, l'« École des finances appliquées » dans son petit manuel *Fonds éthiques, écologiques et solidaires*, Madrid, Escuela de Finanzas Aplicadas, 2001.

¹⁵Cf. A. Torrero, *Internationalisation des bourses et des finances*, Madrid, Pirámide, 2001, 55-60.

¹⁶*Instructions...*, [388.2], p. 144.

« DE QUOI VIT LA COMPAGNIE ? »

Urbano Valero SJ

Dans *Promotio Justitiae* 82, 2004/1 (p.15), Fernando Franco ouvrait, sous le titre « Débat : une foi qui fait justice », « un échange d'idées entre théologiens jésuites » sur la relation entre la foi et la justice, au vu du développement théologique qui a suivi la CG 34. Dans le même numéro, José M^a Castillo soutenait : « il existe des indicateurs suffisants pour affirmer, avec toute garantie d'objectivité, que **la Compagnie de Jésus n'est pas fidèle à la mission** à laquelle elle s'est engagée lors de la CG 32, ratifiée ensuite dans la CG 33 et la 34 » (p.19). Assurément, José M^a tentait honnêtement de fonder son affirmation dans les limites étroites de ce qu'il appellera ensuite « brève réflexion ». En réalité, cette réflexion, du fait qu'elle se situait sur le terrain des faits et de leur appréciation, n'entraînait pas si clairement dans le débat ouvert, qui invitait à découvrir les « nouvelles perspectives théologiques » et « les nouvelles connotations » du « salutaire développement théologique dans la compréhension du lien existant entre ces deux composants [la foi et la justice] qui expriment notre charisme ».

Peu avant le premier anniversaire de la parution de ce numéro de *PJ*, Patxi (F. Javier) Alvarez de los Mozos, hors du contexte de ce débat, s'exprime nettement au début d'une longue intervention donnée lors de la réunion du groupe Développement Social, à Madrid, le 27 novembre 2004, publiée dans *PJ* 86, 2005/1 : « En ce qui me concerne, c'est une affirmation que je ne partage pas, comme ne la partagent pas beaucoup d'autres compagnons jésuites » (p.12). Castillo prévoyait déjà que « ce jugement global sur l'agir de la Compagnie paraîtrait trop catégorique, voire inacceptable aux yeux de certaines personnes ». Les choses en étaient là, et il était à espérer qu'elles ne resteraient pas ainsi.

Dans ce même numéro de *PJ*, un article plus long et consistant de J.M. Castillo est paru, *La Compagnie de Jésus et la mission foi&justice*, dans lequel il intègre la réplique de Patxi et dit que « à cause de l'allusion personnelle et du sérieux du thème qui est en jeu, je crois que je dois en parler avec toute la clarté et honnêteté dont je suis capable ». Et pour ce faire, il présente l'exposé initial suivant : « je vais me référer à trois faits qui, comme nous le verrons ensuite, sont décisifs pour qui prétend prendre au sérieux l'engagement en faveur de la justice dans le monde. Ces trois faits sont :

- 1) *de quoi vit celui qui veut défendre sérieusement la justice ;*
- 2) *à quoi se consacre-t-il ;*
- 3) *quels liens réels déterminent sa liberté ».*

Considérant comme acquise cette présentation, déjà implicite dans sa première contribution, il tente de répondre, dans la suite de l'article, aux trois questions, en référence à la Compagnie, pour défendre sa thèse de départ.

Ma participation –qui en réalité, comme nous le verrons, n’en est pas une– à ce débat entre théologiens répond à l’invitation personnelle de Fernando Franco. Mais je ne suis pas théologien, et pour autant, ne pourrai participer en tant que tel au débat. Dans cette note, je vais me limiter à offrir quelque information relative à la première des trois questions de J.M. Castillo, et seulement celle-ci, sans prétendre y répondre, ni entreprendre d’examiner la réponse que, lui, donne. Simplement j’informe ; et chacun pourra articuler ensuite sa propre réponse. Pour cela, je me permets de reformuler la question ainsi : *de quoi vit la Compagnie, qui veut vraiment promouvoir la justice comme indissolublement liée à son annonce de la foi ?*

**Dans cette note,
je vais me
limiter à offrir
quelque
information**

1. Saint Ignace a souvent donné beaucoup d’importance depuis les premiers moments de la Compagnie, et même avant son approbation formelle, au thème de sa relation aux biens matériels (ce que, lui comme nous, appelons « pauvreté »). Les délibérations que nous connaissons ne sont pas les seules à en traiter – la plus connue étant celle qui est recueillie dans le Journal spirituel, mais il y a en d’autres-, nous avons d’autres indices. Depuis sa comparaison de la pauvreté avec un « rempart solide » (*Constitutions* [553]) et un « bastion » (*ibid.* [816]) pour la Compagnie, d’où l’imposition aux profès de l’obligation de s’engager par vœux à ne pas se relâcher dans ce domaine (*ibid.* [553, 554], jusqu’à quelques tics rédactionnels expressifs qui lui font devancer, voire précipiter logiquement l’annonce de ce en quoi elle consiste (Formule de l’Institut, n.1 ; *Examen* [4]). Il semble donc qu’il prit au sérieux dès le début la question : « de quoi va vivre la Compagnie ».

2. Il nous dit, vite et clair, que la *Compagnie formée*, celle constituée par les Profès et les Coadjuteurs formés qui ont fait les derniers vœux dans celle-ci (cf. *Co* [511]), du fait qu’elle ne peut ni demander ni recevoir quelque compensation que ce soit pour les services rendus (*FI*, n. 1 ; *Ex* [4] ; *Co* [565]) ni vivre de rentes fixes de quelque type que ce soit, provenant de biens stables productifs (*FI*, 7, *Ex* [4], *Co* [555]), biens qu’elle ne pourra posséder (*ibid.* [561]), elle devra vivre d’aumônes, celles qui occasionnellement, et non de manière fixe et sûre (*Co* [564]) lui parviendraient (*Co* [557 ; 560]). Les *scolastiques* qui se préparent à s’incorporer à la Compagnie et les jésuites formés qui sont à leur service dans les Collèges *pourront vivre des rentes des biens des fondations de ceux-ci* (*FI* n. 8), mais en prenant garde que *les autres jésuites formés n’en profitent en aucune manière pour leur vie et subsistance* (*FI*, 8, *Co* [557]), et, pour que cela soit ainsi, ils ne devront pas vivre dans les Collèges sauf quand ils travaillent à leur service (*Co* [557, 560]). De même, *les jésuites âgés et malades*, par exception pontificale accordée très tôt (22 octobre 1552), pourront vivre dans les Collèges et assurer leur subsistance grâce aux rentes de ces derniers. Ainsi, les jésuites formés vivraient d’aumônes et les scolastiques, les jésuites âgés qui ne peuvent plus travailler ainsi que les malades, des rentes des biens donnés aux Collèges.

3. Ce cadre des sources légitimes de revenus dont devrait vivre la Compagnie a été formellement en vigueur jusqu'à la 31^{ème} Congrégation Générale (1965-66). Cette affirmation, formulée ainsi, est correcte ; même si elle nécessiterait une explication avec davantage de nuances, qui, cependant, nous mènerait à une extension démesurée de cette note.

4. Mais très tôt dans l'histoire sont apparus des faits et des situations nouvelles qui ont compliqué l'application du cadre original. D'une part, le fait de l'apparition (déjà du vivant de Saint Ignace) et surtout, la multiplication successive des Collèges, pas seulement destinés aux scolastiques de la Compagnie, mais aussi aux élèves non jésuites, fit que trop de jésuites formés – il semble que ce soit la majorité- finirent par vivre dans des Collèges, de leurs revenus propres, et non plus de pures aumônes, au contraire de ce qui avait été prévu et voulu originellement par Ignace. Les CG d'alors tentèrent de remédier à cette situation, freinant la multiplication des Collèges et favorisant la création de Résidences pour les ministères, semblables en leur régime de revenus économiques aux maisons de profès, qu'Ignace avait sous les yeux. Mais, déjà dans la Compagnie restaurée (1814), deux faits apparaissent qui aggravent la situation : les aumônes n'étaient pas suffisantes pour permettre aux jésuites formés de se nourrir, et les Collèges cessent d'être soutenus par des capitaux ou des biens de fondation, ce qui rend nécessaire, si on les conservait, de recouvrer des revenus venant des élèves pour l'enseignement reçu. (Les jésuites tenteront de tranquilliser leur conscience devant ces pratiques, non conformes à la lettre aux normes originales, argumentant que ces revenus se légitimaient pour être substitutifs de ceux que produiraient les fondations que les Collèges auraient dû avoir, dans l'espoir que les temps changeraient et que ces fondations pourraient recommencer à être créées).

Très tôt des faits et des situations nouvelles ont compliqué l'application du cadre original

5. Devant cette situation, il fallut obtenir, dans les années 20 du XIX^{ème} siècle, peu après la restauration de la Compagnie, des dispenses du Saint Siège pour pouvoir recevoir des rétributions pour les messes, les ministères et le paiement (qui s'appelait *minervalia* en langue ancienne) pour l'enseignement dans les Collèges. Officiellement, on insistait sur le fait de restreindre au maximum l'usage de cette dispense, que les Généraux concédaient uniquement dans les cas particuliers de stricte nécessité. Mais ces cas se multipliaient.

6. Il arriva aussi que, en plus de l'accroissement du nombre de Collèges et de l'apparition des Universités, qui requerraient d'importantes sommes d'argent pour fonctionner, se mirent à apparaître de nouvelles activités apostoliques, qui n'étaient ni des Collèges, ni de simples ministères pastoraux, au moins selon ceux prévus par la Formule de l'Institut et dans les Constitutions, comme des équipes -maisons- d'écrivains, maisons pour exercices distinctes des Résidences, congrégations mariales, centres sociaux, et autres du même style,

qu'il n'était pas simple de faire entrer, sans de nombreuses et subtiles acrobaties, dans le cadre original.

7. La Compagnie ne fut jamais tranquille ni satisfaite de cette situation. De cela nous avons la preuve dans les n. 937-935 de l'ancien *Epitome Institui*. Et les Congrégations Générales du XX^{ème} siècle, de la 28^{ème} à la 30^{ème} (de 1938 à 1957) se firent progressivement écho de cette insatisfaction, jusqu'à arriver à reconnaître ouvertement que l'on ne pouvait plus continuer à résoudre des situations concrètes, mais que ce qui était en jeu et qu'il fallait aborder était de voir comment il faudrait traduire les principes originaux des sources de revenus pour la vie et l'apostolat de la Compagnie dans des circonstances historiques si différentes des circonstances d'origine, à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci.

8. Les CG 31 (1965-66) et 32 (1974-75) tentèrent de répondre à cette question, sur la base d'études historiques, théologiques et juridiques consciencieuses, qui se sont prolongées tout au long de plus de 20 années, avec la participation des plus fines lames de l'époque dans la connaissance de l'Institut de la Compagnie (quiconque se penche sur cet ensemble d'études, gardées aujourd'hui dans les Archives Romaines de la Compagnie [ARSI], reste admiratif devant leur volumineuse masse et leur exhaustivité).

9. Les réponses, normatives, non théoriques, de ces Congrégations sont contenues dans les décrets 18 de la CG 31 et 12 de la CG 32 ; Pour l'usage pratique, on les trouve dans les *Normes Complémentaires des Constitutions* (n. 157-222) et, avec un caractère plus pratique encore, dans les *Statuts sur la pauvreté*, n. 37-81).

10. Les *lignes substantielles de ces réponses*, formulées de manière très résumée et sans descendre à leur fondement ni à d'autres préambules, sont les suivantes :

- (a) Les communautés de jésuites dédiées à l'apostolat vivront exclusivement des revenus qui proviennent du travail de ses membres, qu'ils travaillent dans des institutions appartenant à la Compagnie, ou dans d'autres ; mais dans le premier cas, ils ne pourront bénéficier de quelque manière pour leur vie et subsistance des biens destinés aux institutions apostoliques. Ils vivront en se référant à un budget économique annuel, approuvé par le Provincial, et chaque année, ils se déprendront de leurs possibles surplus, commençant la nouvelle année à zéro (pouvant économiser uniquement une modeste somme, approuvée elle aussi par le Provincial, pour les imprévus du nouvel exercice). Ils ne peuvent avoir d'autres revenus.
- (b) Les maisons de formation et les infirmeries (ainsi que les anciens et les malades dispersés dans d'autres maisons) vivront des revenus provenant des Fonds provinciaux de Formation et de Santé (auxquels je ferai référence bientôt).

- (c) Les institutions apostoliques de la Compagnie (bien entendu, toutes les institutions dirigées et gérées par elle ne lui sont pas propres) pourront avoir, qu'elles soient propres ou destinées de manière permanente à son usage, des biens, y compris productifs, et être bénéficiaires de leur rendement avec lequel elles pourront fonctionner, dans la mesure où les Provinciaux respectifs le jugeront nécessaire.
- (d) La Compagnie universelle elle-même, distincte des Provinces et des Régions, des Maisons et des Collèges, pourra avoir des biens, même productifs, et utiliser leur rendement *seulement* pour des fins déterminées : aider des Provinces ou des Régions nécessiteuses et promouvoir des activités apostoliques de grande importance, de caractère universel. Notons que l'adverbe *seulement* restreint la capacité juridique de la Compagnie universelle aux biens qui auraient les finalités mentionnées ; ce n'est pas une capacité illimitée et inconditionnelle.
- (e) Les Provinces et Régions, même indépendantes, pourront avoir des biens, même productifs, et utiliser leur rendement *seulement* (notons encore l'adverbe restrictif) pour les finalités suivantes :
- i. Couvrir les frais de ceux qui sont en formation et probation, et de ceux qui sont à leur service (Fond provincial de formation)
 - ii. Couvrir les frais des anciens qui ne peuvent pas travailler et des malades, et de ceux qui sont à leur service (Fond provincial de prévision et de santé)
 - iii. Aider des œuvres apostoliques déterminées, qui, d'elles-mêmes, ne génèrent pas de revenus suffisants pour leur fonctionnement (Fond provincial des œuvres apostoliques)
 - iv. Doter d'un logement les communautés qui commencent et doter et équiper de manière adéquate les institutions apostoliques propres (fond provincial de fondations et dotations)
11. Au vu de ce cadre, à la question « *de quoi vit la Compagnie aujourd'hui ?* », indépendamment du fait qu'elle se serait engagée, ou non, à promouvoir la justice, il faudrait répondre de la manière suivante :
- (a) Les communautés dédiées à l'apostolat, des revenus provenant du travail de ses membres, mis en commun.
 - (b) Les communautés de formation, des biens et rendement du Fond provincial de formation.
 - (c) Les communautés d'anciens et de malades, et les anciens et malades dispersés dans d'autres communautés, des biens destinés à la formation et aussi du Fond provincial de prévision et de santé.
 - (d) Les institutions apostoliques, de leurs biens propres et de ceux qui leur sont dédiés de manière stable, et de leur rendement, et des aides qu'elles pourront recevoir du Fond provincial des œuvres apostoliques en cas de nécessité pour insuffisance de recours propres.

12. Concernant les Fonds mentionnés, la question : « *d'où viennent-ils ?* » se présente spontanément. La réponse est donnée par les *Statuts sur la pauvreté*, n.77, lorsqu'ils disent au Provincial comment il doit les former, à savoir :

- (a) D'aumônes et de dons, qu'ils soient demandés ou offerts pour cela.
- (b) Des éventuels renoncements de biens des jésuites au moment de leurs derniers vœux, ou des dons et legs laissés à la libre disposition du Provincial.
- (c) De l'argent en surplus des communautés, en fin d'exercice économique de chaque année, selon la disposition du Provincial.
- (d) Pour les fonds de formation et de prévision, des contributions que le Provincial peut imposer aux communautés apostoliques, avec modération et en proportion de leurs revenus.

13. Une autre question se présente aussi, qui n'est pas moins importante, à savoir : « *Comment les conserve-t-on, et comment les fait-on fructifier ?* » Divers paragraphes de *l'Instruction pour l'administration des biens* (qui existe dans la Compagnie depuis longtemps –son premier noyau est dû au P. Vincente Caraffa, Général de 1646 à 1649- et qui s'est perfectionné et actualisé progressivement), du 6 janvier 2005, répondent à cette question. Ils sont principalement les suivants :

- (a) On part du fait que, conformément au droit canonique général –et on peut aussi dire conformément à n'importe quelle logique de l'administration de capitaux-, les administrateurs doivent investir l'argent, qui ne doit pas être dépensé immédiatement, au bénéfice de la personne juridique dont ils administrent les biens (378).
- (b) On les avertit que cette tâche requiert, dans les circonstances actuelles, une attention constante, une prudence, une connaissance des prescriptions légales, et en particulier, une compétence dans le camp financier. Il est recommandable, pour cela, d'utiliser des services professionnels spécialisés et pleinement fiables, auxquels il faut expliquer nos intentions et objectifs d'investissements, et exiger d'eux qu'ils s'y conforment (381).
- (c) Trois objectifs sont à prendre en compte dans les investissements pour ceux qui administrent les biens de la Compagnie (ou des provinces, ou des institutions apostoliques) :
 - i. La sécurité (le patrimoine ne doit courir plus de risques que ceux inhérents à une administration sensée).
 - ii. La rentabilité (une rentabilité meilleure porte généralement avec elle un plus grand risque).
 - iii. La liquidation facile (des investissements facilement convertibles en argent, quand cela nécessaire) (382).
- (d) Étant données la nature et les fins des biens de la Compagnie, la sécurité doit prévaloir, même au coût de sacrifier une meilleure rentabilité (383).
- (e) Il faut bien prendre en compte la qualité éthique des investissements. Ainsi, on doit éviter d'investir dans des sociétés où la justice sociale et

l'équilibre écologique seraient enfreints, privilégiant celles où ils seraient respectés de manière suffisante (398).

- (f) Est prohibée, dans l'administration des capitaux de la Compagnie, toute modalité d'investissement spéculatif (399-400).
- (g) De tout ceci découle que la politique d'investissement de la Compagnie correspond plus au modèle d'un épargnant sensé et prudent, avec un authentique sens moral dans son action, qui cherche seulement un gain raisonnable qui maintienne la valeur du capital, et produise un rendement modéré, qu'à celui d'un investisseur agressif et aventureux, « qui est sur tous les coups », cherchant surtout et sans regarder aux moyens le gain maximum. Les services professionnels auxquels nous recourons devront se conformer à cette politique ; dans le cas contraire, on ne pourrait pas les charger de la gestion des investissements de la Compagnie.

14. À qui sont, en réalité, les biens de la Compagnie ? De toute évidence, à elle-même (que ce soit la Compagnie universelle ou les Provinces, ou les communautés, ou les institutions apostoliques), selon le droit canonique et le droit civil. Mais on ne peut pas laisser de côté certaines expressions significatives de nos sources qui illuminent plus à fond la réalité. Saint Ignace, parlant de la « conservation des choses extérieures », dit qu'« il serait bien que quelqu'un ait ce thème en plus particulière attention, considérant ces choses comme *la propriété et chose propre du Christ notre Seigneur* » (Co [305]). Et l'*Instruction* déjà citée reprend dans son n. 11 cette phrase, inspirée de la citation antérieure, qui vient de la CG 8 (1645-46), d. 15 : « les biens temporels de la Compagnie doivent être considérés comme les biens propres de Notre Seigneur Jésus-Christ, et le patrimoine de ses pauvres ; d'eux dépendent en grande partie les biens spirituels et le bien-être de la Compagnie, et sans eux, il serait difficile d'exercer nos ministères spirituels ». Métaphores pieuses et dévotionnelles sans aucune signification ni répercussion pratique ? Ou bien appel sérieux à une profonde et conséquente prise de conscience du fait que les biens de la Compagnie ont pour elle le caractère d'une véritable *propriété fiduciaire*, c'est-à-dire destinés à être transmis, elle-même ou ses bénéficiaires, à d'autres qui sont à l'extérieur de celle-ci, et qui sont « ses pauvres », ceux du Christ ? Indubitablement, le second. Pour cela, cette même *Instruction* dit que « l'administration économique de la Compagnie... doit être animée, avant tout, par le sens du service religieux et apostolique qui lui est propre et par un esprit effectif de solidarité et de participation avec les plus démunis, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celle-ci » (15).

15. Ce sens de *propriété fiduciaire* sur ses biens oblige la Compagnie à ne pas s'en sentir propriétaire *absolue et inconditionnée* et à ne pas agir comme tel faisant d'eux ce qu'elle a envie, mais à les employer entièrement en faveur de leurs bénéficiaires « sans nul autre intérêt » (phrase très typique d'Ignace, cf. Co [813]), contribuant ainsi à pallier quelque peu, dans l'insignifiante mesure où elle, la véritablement « très petite » Compagnie, peut le faire, aux graves

déséquilibres produits par le « système dominant », même si c'est très peu, et à peine visible.

16. Ce même sens a contribué fortement dans la Compagnie, particulièrement au cours des dernières décennies, à la création d'un ample et vigoureux mouvement de *communication de biens* à l'intérieur et hors d'elle-même (Statuts, 65-70), peut-être pas assez connu, à travers lequel ces biens et leurs bénéficiaires vont aboutir aux lieux et situations de plus grande nécessité, de plus grande urgence (cf. Co [622]).

Post-scriptum : À la fin de son article, J.M. Castillo formule la question suivante : « N'est-il pas arrivé le moment pour nous, jésuites, dans les pays plus développés, de vivre de notre travail et des pensions que nous percevons dans les cas d'invalidité ou de retraite, exactement comme vivent tous les citoyens de modestes conditions dans les sociétés avancées ? » Je nourris une certaine espérance du fait que ceux qui auront eu la patience de lire la note qui précède auront pu y trouver des éléments pour se donner une réponse.

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Urbano Valero SJ
Curia Generalizia
C.P. 6139
00195 Roma-Prati, ITALIE
<urval@sjcuria.org>

¹J'ai traité de toute cette matière plus largement dans mon article *La nouvelle expression de la pauvreté religieuse de la Compagnie de Jésus : genèse, mise en valeur et perspectives*, dans *Archivum Societatis Iesu* (IHSI), 71 (2002) 41-81.

²La CG 6 (1608) traitait déjà de ceci, le considérant comme acquis, pour être conforme à une tradition qui vient du temps même d'Ignace. Ladislaus Lukacs a traité de manière définitive de ceci et des problèmes adjacents, dans *De origine Collegiorum externorum deque controversias circa forum paupertatem obortis*, AHSI, 29 (1960) 189-205 et 30 (1961) 3-81.

DOCUMENTS

VI^e RÉUNION LATINO-AMÉRICAINNE DE PASTORALE ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES INDIGÈNES

*Ce que nous avons entendu...
...ce que nous avons contemplé de nos yeux...
...et que nos mains ont touché.*

*...ce que nous avons contemplé, ce que nous avons entendu
nous vous l'annonçons à vous aussi...
pour que, vous aussi, vous soyez en communion avec nous.*

...et nous vous écrivons cela afin que nous ayons la plénitude de la joie.

Nous, frères et sœurs indigènes laïcs, religieuses, religieux et, parmi eux, jésuites de douze pays d'Amérique Latine, réunis à Tiraque en Bolivie, du 1^e au 5 août 2005, à l'occasion de la « VI^e Réunion latino-américaine de pastorale et de solidarité avec les indigènes », avons écouté « ... Sa Parole ». Notre cœur, attentif et respectueux, écouta la profonde, généreuse et sage voix de nos peuples. Cette voix qui était dès le commencement. Cette voix, cette parole –parole véridique- qui était bien avant que nous fussions. ...Et la parole ...se fit Quechua, ...et elle se fit Aymara, ...et elle se fit Guarani, ...et Mojeño ; et la parole se fit aussi Mapuche ; et elle se fit Sateré Mawé ; et elle se fit Tseltal et Quiché ; et elle se fit Ch'ol et Quekchí ; et Tzotzil ; et Nñuhu, et Rarámuri ; et Zoque ; et Nahuatl ; et de toutes les langues qui existent ... il en fut ainsi... et elle établit sa demeure parmi nous.

Et nous... nous donnons seulement notre témoignage: ce que nous avons vu et entendu, ce que nos mains ont touché; ce que nous ne pouvons cacher ni au cœur ardent, ni aux yeux solidaires et fraternels, c'est ce que nous voulons partager ici, maintenant: nos peuples sont vivants, ils continuent à être vivants; ils veulent continuer à être vivants et désirent être le peuple qu'ils sont, parce qu'ils portent dans le cœur et dans les mains la vérité qui les a rendus et qui les rend chaque jour des peuples vrais. Je veux dire ... qu'ils ont une origine propre, une histoire, une tradition; qu'ils ont des convictions, une sagesse et une identité; ils ont un esprit et une mémoire; ils ont, en eux-mêmes, un seul cœur.

Partie I : ...Où demeures-tu ? -Viens et tu verras ! ...Vers un diagnostic de la Réalité

L'objet

Les peuples qui existent aujourd'hui sont des peuples qui existent depuis le commencement. Ce sont ceux-là même qui existent, depuis ce commencement qui, par conséquent, ils connaissent, et qu'ils connaissent comme commencement. Ils sont depuis lors tels qu'ils sont, mais voici bien des années,

bien des décennies, bien des siècles qu'ils sont dépouillés et marginalisés par ces autres qui, un jour, sont arrivés et les ont chassés de leur propre terre. Depuis, ils ont été horriblement massacrés, presque exterminés. Pour des marchandises qui se vendent et s'achètent ; pour des gains que l'on s'arrache ; par une compétition qui détruit l'autre, par la trahison, la déloyauté, la mort, leur environnement et leur monde ont été altérés, tout comme leurs forêts, leurs grottes, leurs sources et leurs montagnes ; au moyen d'un vil commerce d'étrangers ils ont été transformés ; leurs forêts, leurs bois et animaux ont été détruits, démantelés, saccagés ; leurs richesses souillées ; leurs lieux sacrés, leurs secrets, leurs esprits, leurs dieux profanés, humiliés, détruits ; leur mémoire précipitée dans l'abîme de l'oubli ; leur dignité mise en perpétuel danger.

**Et pourtant...
ils ont survécu
et leur vie est
toujours une vie**

Et pourtant... ils ont survécu et leur vie est toujours une vie. Non seulement leur vie est pour eux une vie mais elle constitue encore une possibilité de sauver la vie des autres, de ces autres qui ne sont pas eux, mais qui, non plus, ne sont pas si différents puisque, placés comme ils sont au cœur d'un monde néolibéral, ils risquent davantage de n'être « personne » avec ces autres « personnes » qui vont par le monde sans identité, sans avenir et sans héritage.

L'histoire moderne parle de ces peuples qui demeurent eux-mêmes, de leur survie et de leur évolution à partir de leur conquête au XVI^e siècle au cours de laquelle ils ont failli être exterminés. Les historiens latino-américains distinguent trois grandes époques à partir de la Conquista colonisatrice :

- (a) La période coloniale, caractérisée par l'existence des républiques espagnoles et indiennes. Cette ère coloniale ou néocoloniale s'étend jusqu'à l'époque républicaine où les frontières actuelles entre les États furent fixées. L'aggravation des pillages et de la marginalisation que subirent les peuples indigènes déclencha une période de grandes rébellions indigènes qui donnèrent lieu, la plupart du temps, à des répressions sanglantes.
- (b) Le XX^e siècle ou l'ère « assimilationniste », époque durant laquelle nos pays virent se développer les programmes « indigénistes » mais sans les indigènes ; des théories sociales mirent l'accent sur « l'intégration agricole » (*campesinización*) et sur une nouvelle identité nationale métissée. Ainsi, les identités indigènes d'origine disparurent.
- (c) De nouveaux mouvements indigènes surgirent sur le continent pour plusieurs raisons :
 - La déception des peuples indigènes face à l'échec et à l'insuffisance du modèle assimilationniste qui n'a pas réussi à trouver une solution à leur marginalisation et à nombre de problèmes anciens.
 - Les peuples récemment arrivés donnèrent eux aussi la priorité à leur identité culturelle.

- Un nouveau contexte international ; certains organismes internationaux et certains pays, surtout l'Europe, favorisent aujourd'hui la « mémoire » des peuples et ne considèrent plus leur diversité comme un obstacle mais comme une source potentielle de plus grandes opportunités.

Toutefois, malgré cette nouvelle ouverture, il existe également de sérieuses contradictions. Dans les nouvelles Constitutions et législations de certains pays l'on reconnaît plus facilement les peuples indigènes mais tout reste dans ces textes élégants, tout juste bons à être affichés dans les vitrines. Autrement dit, ces lois ne s'appliquent pas. D'autre part, beaucoup de dirigeants pensent qu'il y a une bonne ethnicité et une autre déstabilisatrice. Insensiblement on est passé des indiens interdits aux indiens autorisés, c'est-à-dire que l'existence de certains est permise mais seulement l'existence de ceux qui ne font que des revendications culturelles. Les autres, ceux qui poussent la revendication jusqu'aux droits politiques, économiques ou à la gestion commune et durable des ressources naturelles restent interdits ou marginalisés. L'on permet des ajustements de surface du modèle dominant ; mais si les peuples indigènes, avec les autres acteurs sociaux cherchent à changer les structures mêmes du modèle néolibéral, ils sont accusés d'être radicaux, dangereux voire terroristes.

***Insensiblement on
est passé des
indiens interdits
aux indiens
autorisés***

Dans le contexte international de grands changements et mouvements sociaux, l'année 1992 devient une date symbolique. Les peuples indigènes resurgissent comme sujet collectif, avec une identité propre, une histoire propre, des revendications, des besoins et des droits propres. Ils constituent actuellement l'interlocuteur envers qui les États latino-américains ont une indéniable dette historique, à savoir : reconnaître leurs droits, leurs territoires, leur vision du monde, leur propre modèle d'organisation sociale, économique, politique et culturelle.

Il s'agit d'un sujet collectif dont la dimension varie, selon des critères différents, entre 40 et 70 millions d'indigènes, tous réunis et/ou disséminés non seulement sur l'ensemble du continent américain mais aussi dans d'autres pays du monde. Ce sujet-peuple-indigène se manifeste aujourd'hui dans de nombreuses situations qui en constituent autant de visages :

- (a) En tant que minorités ou majorités culturelles installées dans les États ou séparées par des frontières géographiques artificielles.
- (b) En tant que peuples qui habitent leurs territoires ancestraux mais qui craignent toujours d'être envahis et chassés par d'autres plus puissants telles que les entreprises multinationales qui convoitent leurs ressources.
- (c) En tant que peuples arrachés à leur terres par le besoin, le travail ou la violence c'est-à-dire des migrants qui errent à l'intérieur ou hors de leurs pays:

- vers des centres urbains où ils deviennent souvent moins visibles.
- vers des milieux ruraux à l'intérieur de leur pays d'origine.
- vers les villes des États-Unis et d'Europe.

2. Leurs revendications

Selon la diversité des situations dans lesquelles ils se retrouvent, selon leur histoire, selon le degré d'oppression et de marginalisation qu'ils ont connu, selon le degré plus ou moins élevé de la détérioration ou de la conservation de leurs structures d'organisation, selon le degré plus ou moins élevé de la conscience qu'ils ont de leur identité culturelle ou raciale, les peuples indigènes d'Amérique Latine adressent aux États dans lesquels ils vivent différents types de revendications qui pourraient être ainsi classées :

- (a) Le droit à l'égalité. C'est le droit reconnu par les Nations Unies et les organismes spécialisés comme l'OIT qui dénoncent et lancent des avertissements contre toutes sortes de discriminations pour motifs raciaux ou culturels. « Nous sommes tous égaux devant la loi et avons les mêmes droits individuels et collectifs, économiques et environnementaux, politiques, sociaux et culturels parce que nous faisons tous partie de la famille humaine ».
- (b) Droit à l'égalité dans la diversité. C'est le droit d'être considéré selon sa propre façon d'être, de penser, de vivre. C'est le droit à la libre détermination qui peut s'exercer sous des formes concrètes d'autonomies et sous des formes propres d'organisation sociale, économique, politique et culturelle. C'est le droit de posséder et de conserver une terre que l'on travaille -mais que l'on n'exploite pas- avec la logique qui émane d'une différente vision du monde qui considère la terre comme la mère des vivants et voit les autres ressources comme un don qui doit être conservé et géré par tous et non pas comme une marchandise de plus qui sert à enrichir quelques-uns.
- (c) Droit de participer socialement et politiquement à la transformation du pays. C'est le droit d'être considéré comme des citoyens à part entière, bénéficiant de tous les droits et ayant la capacité de gérer les affaires nationales. L'on a pu observer différents cas de transformations sociales et politiques -quelques-unes vraiment courageuses, d'autres plus timides voire stagnantes- à partir des mouvements indigènes au Mexique et au Guatemala, en Équateur, au Pérou, en Bolivie et au Chili, au Brésil, au Paraguay et au Venezuela.

3. Leur rapport au monde

Au fur et à mesure que les peuples indigènes ont pris conscience de leur identité et de leur participation à la vie et à la transformation sociale et politique des pays où ils vivent, de nouvelles tensions et manières de voir ont

surgi parmi eux. Des peuples et organisations indigènes dans chaque région et pays définissaient de manières différentes leurs objectifs, leurs buts, leurs politiques d'alliances, leurs stratégies à moyen et à long terme, leur vision, leur conception et participation politique, c'est-à-dire leurs rapports avec l'autre monde auquel, il est vrai, ils appartiennent et qui leur appartient.

De grandes tensions apparaissent également dans le domaine politique :

La première oppose d'une part les peuples, secteurs et organisations indigènes qui pensent qu'ils doivent construire leur monde avec les seuls indigènes et pour les seuls indigènes, sans aucun rapport avec les non-indigènes et, d'autre part, ceux qui pensent que pour survivre ils doivent se joindre à l' « autre monde » et faire comme les autres en utilisant tous leurs moyens, toutes leurs idées et toutes leurs ressources. Entre les deux positions on trouve toute une palette de combinaisons et d'expériences toujours incomplètes, toujours changeantes.

L'autre grande tension politique oppose ceux qui voient dans les partis politiques l'unique moyen crédible de changer la situation et la société et ceux qui, au contraire, considèrent que la seule issue est de construire un avenir sans partis politiques. Ils ont tiré des leçons de leur longue expérience.

Au-delà de ces tensions et d'autres encore, il existe aussi différentes aspirations et orientations politiques : vivre tranquillement selon son propre mode de vie, atteindre des objectifs plus locaux ou plus généraux, créer un autre pays ou un autre monde pour tous, faire parvenir les indiens au pouvoir ou suivre plutôt une autre logique éloignée des luttes pour le pouvoir.

Le rapport des peuples indigènes vis-à-vis des gouvernements, des Églises ou des institutions publiques ou privées suit également ces mêmes tensions : ils peuvent être vus comme des alliés potentiels, comme des ennemis ou des opportunistes ou comme des instruments dans la main de ceux qui chercheraient à profiter de la situation.

En tous les cas, cette accumulation d'expériences probantes ou décevantes traduit une interrogation commune : comment apprendre à vivre entre personnes différentes et comment construire une société dans laquelle nous puissions tous vivre et nous entraider, chacun et chaque peuple gardant son propre mode de vie.

Partie II : « Ils les appela pour qu'ils soient avec lui... » Nos perspectives

Ce que nous avons vu et entendu, ce que nos mains ont touché et que notre cœur a senti, à savoir la souffrance et la mort de nos frères indigènes, éprouve durement notre conscience mais, en même temps, ce que nous avons vu et entendu nous annonce de nouveaux chemins d'espérance et d'avenir. Parce que nous sommes aussi témoins de cela, nous demandons : « À qui irons-nous, Seigneur ? » Nous, frères et sœurs indigènes laïcs, religieuses, religieux et,

parmi eux, jésuites de douze pays d'Amérique Latine, réunis à Tiraque en Bolivie, du 1^e au 5 août 2005, à l'occasion de la « VI^e Réunion latino-américaine de pastorale et de solidarité avec les indigènes », en écoutant la voix de nos peuples avons entendu la voix de notre avenir et nous le regardons comme un défi. Il exige de nous :

De contribuer au renforcement de leurs identités, selon leurs propres manières d'être, de penser et de sentir, selon leur propre vision du monde, de la nature et de la réalité. C'est à partir de cette identité affermie qu'ils pourront s'ouvrir aussi à ceux qui sont différents.

Contribuer à l'affermissement de leurs organisations, selon leurs propres modes d'organisation sociale, économique, politique, religieuse et culturelle, en partageant leurs revendications, leurs luttes et leurs rêves.

Contribuer à l'affermissement spirituel des peuples, selon leur propre manière d'établir une relation avec Dieu et de manifester leur foi.

Contribuer au rétablissement de leur Mémoire historique, selon leur propre vision de l'Histoire et selon leur propre conception de la mémoire.

Contribuer à la formation et qualification dont ils ont besoin et qu'ils demandent pour qu'ils puissent assumer, à partir de leurs racines, les devoirs sociaux et politiques qu'exigent leur propre reconstruction en tant que peuple et leur lien avec les cultures non-indigènes qui les entourent. De cette manière, contribuer à la pleine reconnaissance officielle de leurs droits collectifs, partout où cela est possible et nécessaire.

Contribuer à l'instauration de réseaux d'échange entre différents peuples, cultures et groupes sociaux, indigènes ou non, par lesquels ils puissent s'affermir, se nourrir, se reconnaître et se soutenir mutuellement dans leurs identités, en même temps qu'ils échangent et réfléchissent à propos de sujets d'intérêt commun. Contribuer ainsi à discerner et à renforcer les alliances plus prometteuses.

Contribuer à ce que les personnes retrouvent l'estime de soi, et à l'approfondissement des débats importants qui les concernent tels que la migration, le rôle de la femme, la situation des jeunes, les droits culturels, les rapports entre le christianisme et les autres religions.

Contribuer et favoriser un travail et engagement interdisciplinaires et interinstitutionnels en faveur des peuples indigènes qui accordent plus de place au sujet de notre service qu'à la structure porteuse, et qui favorisent en même temps, dans la mesure du possible, des projets suprarégionaux au-delà des frontières nationales.

Honorer notre engagement envers les peuples indigènes en sachant qu'il s'agit d'un travail de longue haleine.

***Ce que nous avons
vu et entendu nous
annonce de
nouveaux chemins
d'espérance et
d'avenir***

Partie III. « ...Ils avaient un seul cœur et une seule âme » Notre approche, nos choix jésuites

À Tiraque, en Bolivie, nous tous ici présents, réunis comme frères et sœurs indigènes, laïcs, religieuses, religieux et, parmi eux, les jésuites, nous nous demandons : « Quelle est notre manière d'être ?

Comment devons-nous être pour servir mieux nos peuples ? Quels doivent être notre approche et notre cœur pour mieux avancer vers l'avenir ? »

Voici la parole que nous donnons :

Nous voulons et nous devons être des accompagnateurs plutôt que des protagonistes.

Nous voulons et nous devons ménager des ponts pour le dialogue et l'entente entre les peuples.

Nous voulons et nous devons avoir une Attitude d'Écoute : apprendre toujours d'eux, demander leur avis sur nos propres plans et projets.

Nous voulons et nous devons vivre une Spiritualité imprégnée de la culture des indigènes.

Nous voulons et nous devons avoir une meilleure coordination :

- Au sein de nos équipes, parmi les indigènes, les laïcs et les laïques, les jésuites et les autres, avec une approche horizontale et disposée au dialogue, ouverte et respectueuse des différences et en même temps génératrice d'accords sur les principes, valeurs et compromis qui orienteront toute notre action.
- Entre nos équipes. Les différentes voies et approches, comme l'insertion, les équipes mobiles ou un travail plus institutionnalisé dans des milieux tels que le système éducatif et universitaire, les moyens de communication, la recherche, les œuvres et institutions sociales, les paroisses, l'accompagnement des témoins et l'influence sur les structures peuvent et doivent être des moyens complémentaires et non pas des obstacles.
- Favoriser, en particulier, l'échange, l'encouragement mutuel et une plus grande coordination entre les trois régions où nous sommes présents : la région des Andes, la région amazonienne et la région méso-américaine.

Nous voulons et nous devons lutter contre les attachements désordonnés : ceux qui nous poussent à regarder l'autre, l'indigène, avec condescendance, avec doute, avec suspicion, ou même avec crainte et méfiance ; sentiments qui ne sont que des variantes subtiles du racisme dont nous aussi sommes des agents porteurs, bien que parfois inconsciemment.

Nous voulons et nous devons encourager, favoriser, et demander comme grâce, les attachements ordonnés : ceux qui font que nous désirons porter sur les frères indigènes le seul regard qui fait de nous leurs frères et qui reconnaît leur dignité : le respect solidaire.

Nous voulons et nous devons être des accompagnateurs plutôt que des protagonistes

Nous avons également discerné trois défis plus spécifiques au sein de la Compagnie de Jésus :

- Ce que nous avons vu et entendu nous pousse à le partager avec nos frères des campagnes, parce que les peuples indigènes et leurs façons de voir qui sont autant d'alternatives ont beaucoup à apporter aux tâches communes comme la spiritualité et la réflexion théologique, la promotion sociale, le dialogue entre les cultures et les religions ; ainsi que dans notre quête d'alternatives au néolibéralisme, devoir prioritaire depuis la CPAL. Étant minoritaires dans l'ensemble latino-américain, les peuples indigènes occupent une place privilégiée pour la Compagnie en raison de leur condition de pauvres, les préférés, et en raison de leur apport prophétique unique.

- En union avec notre coordination au niveau latino-américain, nous devons également favoriser l'échange, l'encouragement mutuel et une plus grande coordination dans chacune des trois régions dans lesquelles nous sommes présents: la région des Andes, la région amazonienne et la région tropicale qui inclue aussi les terres qui sont aux pieds des Andes. Étendre davantage dans chacune d'elles les liens entre les frontières des États et provinces jésuites avec les mêmes peuples indigènes et défis communs.

- La prochaine Congrégation Générale peut être un moment de grâce, un kaïros pour toute la Compagnie, auquel nous ne devrions pas être absents. Pour mieux réfléchir sur la contribution spécifique qui devrait être la nôtre à ce temps de prière et de délibération, nous avons décidé que notre prochaine réunion latino-américaine devrait avoir lieu au plus tard dans la seconde moitié de l'année 2006. Vu les choix en matière de temps et de lieu, nous proposons que ce soit à Guamote, en Ecuador à la fin du mois d'août et début septembre 2006.

Avec l'accord de la « VI^e Réunion latino-américaine de pastorale et de solidarité avec les indigènes », nous déclarons : tel est l'objet de notre mission ; telles sont nos perspectives ; telle est notre manière de vivre ensemble ; tels sont nos engagements prioritaires.

Puisse le Dieu de tous les peuples, qui nous a été révélé par son Fils Jésus Christ, nous maintenir humblement dans sa Compagnie.

Tiraque, Bolivie, août 2005

Original espagnol
Traduit par Christian Uwe

LETTRE OUVERTE¹

Monsieur le Président de la Nation, Dr. Néstor Kirchner
Messieurs les Législateurs élus le 23 octobre dernier
Messieurs les Fonctionnaires des pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire

Nous nous réjouissons de voir que notre pays, année après année, continue à confirmer son avancée démocratique et que, dans les assemblées, les expressions les plus diverses de la société peuvent participer. Nous sommes des religieux, nos regards, propositions, critères sont différents, nous avons voté différents candidats, soit du parti du gouvernement soit de l'opposition. Nous nous réjouissons du fait que le 10 décembre prochain commencera une nouvelle étape pour le devenir de nos institutions. Appelés par Jésus à « annoncer la Bonne Nouvelle aux Pauvres », nous voulons indiquer des chemins par lesquels nous croyons que les « mauvaises nouvelles » du présent peuvent devenir « bonnes nouvelles pour notre peuple ».

Justement parce que chrétiens, nous voulons manifester également notre opinion aux différents acteurs politiques face à l'investiture du mandat des fonctionnaires élus. Cette lettre naît de notre marche quotidienne aux côtés de la population simple, sans intentions cachées et pas non plus immobiles sur le piédestal de ceux qui accusent et croient qu'ils n'ont rien à changer. Nous souffrons quand, au sein de notre propre Église, beaucoup se rangent du côté des puissants, des victimaires, des privilégiés. Nous souffrons du manque d'autocritique face à notre rôle dans l'histoire de notre peuple. C'est partant de là que nous voulons transmettre ce que nous ressentons sincèrement, « une oreille collée à l'Évangile et l'autre sur le peuple ».

***Il nous semble
éthiquement
indispensable
d'effectuer une
vérification de
cette dette***

1. Nous sommes souvent d'accord avec les paroles prononcées par M. le Président en ce qui concerne le rôle des organismes multilatéraux de crédit, spécialement durant les années 1990. Nous serions réellement très heureux si elles représentaient le véritable sentiment du Gouvernement, et non une simple « rhétorique politique ». Le fondateur du justicialisme disait: « mieux vaut faire que dire, et mieux vaut réaliser que promettre ». C'est justement pour cela que ça ne nous réjouit nullement d'entendre vociférer contre le Fonds Monétaire International et autres organismes internationaux de crédit, et de continuer à leur payer régulièrement une dette que nous ne reconnaissons pas, et qui –si elle est légitime- devrait être traitée par le Congrès National de la Nation. Il nous semble éthiquement indispensable d'effectuer une vérification de cette dette, comme le suggèrent quelques législateurs et comme il ressort de la cause présentée par Alejandro Olmos dans les tribunaux fédéraux. Nous rappelons

les paroles pleines d'espérance de M. le Président le jour de son investiture: « on ne peut payer de nouveau une dette au prix de la faim et de l'exclusion des Argentins, engendrant encore plus de pauvreté et augmentant les conflits sociaux ». Nous ne voyons pas pourquoi il faut payer une dette sans l'avoir entendue auparavant et établit exactement ce que l'on doit payer en justice, et comment le faire. C'est toujours le peuple qui doit consentir aux sacrifices qui ne lui donnent jamais un bénéfice immédiat.

2. À son investiture, M. Le Président a parlé de « reconstruire un capitalisme national ». Cependant, nous croyons que c'est justement ce « capitalisme néolibéral de marché » la cause de la scandaleuse inégalité globalisée. Justement pour cela nous ne croyons pas que l'actuel modèle économique soit idéologiquement et structurellement très différent, dans ce qui est fondamental, de ceux que nous avons supportés jusqu'ici, parce que, malgré des efforts pour créer des emplois, la voix dominante continue à être celle de ce que l'on appelle « capitalisme » : les banques, les groupes multinationaux, les propriétaires terriens de la campagne qui continuent à accaparer des terres pour intoxiquer les sols, les usurpant aux *campesinos* et aborigènes, sans que ceux-ci soient écoutés, les monopoles formateurs de prix –qui ont une influence notable pour qu'il y ait inflation- et les pressions des organismes externes, qui demandent des coupes et des recoupes, moins d'obligations et davantage de privilèges, ignorant la masse des pauvres et des indigents qu'ils causent eux-mêmes, qui a peut-être diminué en nombre, mais non dans la réalité au milieu de laquelle nous marchons jour après jour.

3. C'est vrai que l'indice de l'emploi a augmenté, et que d'autres indices alarmants ont diminué comme, par exemple, la mortalité infantile. Nous constatons que, pour quelques-uns, de nouvelles possibilités de travail s'ouvrent. Mais en même temps nous voyons clairement la brèche immense de l'injuste distribution des revenus. Si l'on disait que « gouverner c'est donner du travail », et « qu'il n'y a qu'une classe d'hommes, ceux qui travaillent », nous savons aussi que le travail-esclave n'est pas « justice sociale ». Et si « là où il y a un besoin, il y a un droit », nous réclamons pour tant de travail juste et digne, des salaires justes et dignes pour tous, reconnaissance des réclamations légitimes de ceux qui ont atteint la retraite et un Salaire Familial Universel comme Droit des enfants, comme nous l'avons réclamé au terme de notre Rencontre Nationale de 2004.

4. Nous invitons M. Le Président à tenir sa promesse de « dire à tout le peuple de quoi il s'agit » quand, en cachette, il souffre de pressions qui affectent ses convictions. Nous ne l'avons vu le faire qu'une fois, au début de son mandat face aux pressions de la 'majorité automatique' de la Cour en parlant sur la chaîne nationale.

5. Nous nous réjouissons de ce que, en toute justice, soient reconnus les grands noms de notre Église comme Enrique Angelelli, Jorge Novak, les Pères Palotinos, ou Carlos Mugica, mais cela ne nous semble pas cohérent avec le fait

que l'on abandonne dans l'oubli tout ce qui a motivé leurs luttes et le don de leurs vies.

6. Nous sommes bien d'accord pour que soient levés les drapeaux des droits de l'homme, et que vérité et justice soient réclamées mais, justement pour cela, nous demeurons préoccupés par le fait que, en même temps, tous les rêves, les utopies, les luttes et bannières qui ont invité tant d'hommes et de femmes à chercher une patrie juste et solidaire semblent avoir disparu.

7. Nous voyons de façon très positive que soit réformée la Cour Suprême de Justice, monument à l'impunité et à la honte, complice de tant de gouvernements qui se sont succédés; mais nous sommes préoccupés par le fait que l'impunité soit maintenue, que les prisons soient pleines de pauvres, alors que ce ne sont certainement pas eux qui ont brisé, vidé, détourné et ruiné le pays. Dans son discours d'inauguration nous avons entendu M. Le Président dire: « Le délit est délit, qu'il soit finement dissimulé, qu'il soit de nature ordinaire, qu'il soit de mafias organisées ». Cela nous ne le voyons pas encore dans le concret. Dans la rue, le peuple réclame quotidiennement la justice contre les délinquants aux mains blanches qui affichent une liberté qui n'a pas de raison d'être.

8. C'est une joie pour nous de voir que l'on prétend parvenir à ce que « la politique » soit vue de nouveau comme une cause noble, mais cela nous révolte de voir en pleine vigueur des pratiques de ce que l'on a appelé la « vieille politique », telles que l'insistant esprit de parti, le cannibalisme politique, les subsides « mal dépensés » au profit des entreprises jouissant de concessions, ou l'apparent achat-vente de faveurs ou banques législatives.

En commençant une nouvelle étape dans notre vie démocratique, comme disciples du charpentier de Nazareth qui nous invite à le reconnaître dans ceux qui paraissent insignifiants pour l'histoire, nous voulons revendiquer, comme chrétiens, en faveur de la vie quotidiennement menacée des pauvres; nous voulons protester en faveur de la justice, d'un travail digne, et pour mieux dire, nous revendiquons une véritable liberté économique, la souveraineté politique et la justice sociale pour que nous puissions, en dialogue avec tous, penser comment construire « un pays sérieux ».

Pour terminer nous voulons exprimer des espérances: que le peuple ne se voit pas, une fois de plus, escroqué dans ses désirs; que ce qu'a dit M. le Président aux pieds de la Vierge de Luján, où il s'est proclamé chrétien, soit réel dans son engagement avec le peuple et non une parole vide de la campagne électorale. Tel est notre désir le plus sincère.

Décembre 2005

Groupe de prêtres de l'Option pour les Pauvres

Original espagnol

Traduit par Françoise Pernot

¹Marcos Alemán SJ a été l'un des signataires de cette lettre [Note de l'Éditeur].

EXPÉRIENCES

VU DE JÉRUSALEM

Donald J. Moore SJ

Pour une large part, c'est à l'Institut Biblique Pontifical de Jérusalem que j'ai vécu ces sept dernières années. C'est une vraie grâce, après quarante années passées à l'Université Fordham (New York) comme professeur de théologie. Mais cela entraîne aussi une responsabilité, celle d'essayer de faire comprendre à d'autres quelques-uns des problèmes et des possibilités qu'implique le travail en faveur de la paix, de la justice et de la compréhension mutuelle des peuples qui habitent dans ce pays. La tâche est ardue, tant est grand le fossé entre ce que l'on apprend à partir de l'expérience vécue sur le terrain et ce que l'on apprend dans les médias (surtout les médias américains) au sujet du conflit israélo-palestinien. Permettez-moi d'essayer néanmoins de le faire.

Je ne m'intéresse pas d'abord aux aspects politiques du conflit, même s'ils ne peuvent, ni ne doivent, être éludés. Je ne vois pas la nécessité d'insister une fois encore sur la violence, la destruction et la terreur. Les images sont omniprésentes dans les médias, bien que souvent les faits soient seulement couverts de manière unilatérale. Il m'a semblé plus utile d'évoquer les personnes vivant en Terre Sainte, des personnes dont il m'a été donné de faire la connaissance et d'aimer grâce aux rencontres faites au gré de conférences, de symposiums, de discussions et de voyages à Gaza et en Cisjordanie. Je ne connais certaines de ces personnes qu'à travers leurs écrits. Ce sont principalement des journalistes. Je ne m'intéresse pas à ceux qui refusent à Israël le droit d'exister et qui cherchent à l'exprimer en tuant des civils innocents. Je ne m'intéresse pas non plus à ceux qui rêvent d'un Grand Israël, incluant toute la Judée et la Samarie, sans Palestiniens, et qui cherchent à parvenir à leurs fins par l'occupation militaire et les installations de colonies juives, avec tout ce que cela entraîne dans son sillage : points de contrôle, démolitions de maisons, fermetures de frontières, couvre-feu, et tout ce qui s'y apparente.

Je ne veux pas mourir à 94 ans en attendant encore la paix

Je commencerai par deux préambules. Le premier provient d'une histoire parue dans le New York Times du 21 novembre 2004, à propos d'une exposition d'art palestinien prévue dans un Centre culturel du Comté de Westchester (New York). À Houston, au Texas, l'exposition avait attiré 20.000 visiteurs et fut bien accueillie. Cependant, à New York, le Centre culturel a reçu quelques 1.500 emails et appels téléphoniques demandant l'annulation de l'exposition, principalement de la part de personnes qui n'avaient rien vu des œuvres qui allaient être exposées. (En février 2006 a eu lieu à nouveau une manifestation similaire de scandale, où l'on a exigé avec insistance que soit retirée la nomination aux Oscars du film palestinien *Paradise Now* concourant dans la catégorie du meilleur film étranger. Une fois encore, ce sont principalement des personnes qui n'avaient même pas vu le film qui faisaient cette demande !). L'exposition d'art a néanmoins eu lieu comme prévu et a même attiré un nombre de visiteurs plus important que ce qui était attendu. La controverse a cependant incité

l'un des artistes, Rajie Cook, dont les parents étaient palestiniens, à remarquer : « Je me souviens de mon père – il est mort à l'âge de 94 ans – vieux et aveugle, écoutant la radio et disant qu'il espérait toujours entendre quelque chose de bon à propos de la paix au Moyen Orient. J'ai aujourd'hui 74 ans et je ne sais pas si je l'entendrai jamais moi-même. Je ne veux pas mourir à 94 ans en attendant encore la paix ». Les expositions d'art n'apporteront pas la paix au Moyen Orient, mais la controverse souligne le simple fait que *la paix ne pourra jamais être acquise tant que les Palestiniens ne pourront pas être écoutés pour eux-mêmes*. Hélas, une telle « écoute » est une denrée rare dans les pays d'Occident.

Le second préambule trouve son origine dans une rétrospective de la BBC sur la vie de Margaret Hassan, chef de l'Association CARE en Irak, qui a été enlevée, retenue en otage puis exécutée en 2004. Dans la dernière interview de Madame Hassan effectuée par la BBC, peu avant l'invasion de l'Irak menée sous la conduite des USA, elle exprimait sa propre opinion sur la violence à venir : « Non, non, non – la guerre ne fera qu'amener des larmes pour ceux qui sont les plus vulnérables dans la société ». Margaret Hassan n'imaginait pas à quel point ses prémonitions au sujet de la guerre prendraient un caractère personnel. En abordant les problèmes de la Terre sainte, j'aimerais faire mienne sa position contre la guerre et la violence, en tenant compte également des nombreuses prises de position de Jean-Paul II allant dans le même sens. *Dans toute guerre, les plus vulnérables sont toujours les victimes. La guerre et la violence sont toujours une défaite pour le genre humain*. Il y a de nombreux Juifs et Palestiniens qui cherchent avec persévérance des moyens non-violents pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, convaincus qu'ils peuvent réussir. Mais leurs efforts, pour une large part, ne sont pas remarqués dans les médias occidentaux. Parmi ces groupes de personnes, je voudrais mentionner le Forum des Familles en Deuil, qui regroupe des familles israéliennes et palestiniennes qui ont perdu des proches du fait de la violence et qui se retrouvent pour protester contre le cercle auto-entretenu de la violence. Mon premier contact avec le Forum s'est produit en 2002 par l'intermédiaire de George et Najwa Sa'ada, un couple de chrétiens palestiniens à Bethléem dont la fille Christine, âgée de onze ans, a été tuée par les troupes israéliennes au cours d'une incursion de la Force de Défense Israélienne (FDI, l'armée israélienne) à Bethléem. Les circonstances de la mort de Christine relèvent d'un cas de « confusion d'identité » comme on dit là-bas.

J'ai rencontré les Sa'adas une première fois quatre mois après la mort de Christine. Ce fut une visite hors du commun. Il n'y avait chez eux aucune trace de haine ou de rage, aucun appel à la vengeance. Ils avaient accepté cette tragédie familiale avec la foi profonde que Dieu, à la fin, changerait en bien leur douleur. Najwa était presque broyée par son chagrin – elle se languissait tellement de sa Christine. De la partie supérieure du corps de George neuf balles au total et de multiples éclats ont été retirés. Il n'était pas possible de deviner que cet homme avait passé deux mois entre la vie et la mort dans un hôpital israélien. Il paraissait fort, résolu, déterminé à tirer quelque chose de positif de cette tragédie. Les Sa'adas m'ont montré leur album de famille avec des photos de Christine depuis sa plus tendre enfance jusqu'à son 11^{ème} anniversaire, deux mois avant d'être tuée. Sur toutes ces photos, elle débordait de

joie et était toujours souriante. Elle devait être une grande consolation pour ses parents, ce qui souligne la tragédie et la perte que ces parents ont subies.

Ils se sont remémorés le jour de la fusillade. Après avoir visité les grands-parents, ils rentraient en voiture en passant par le centre-ville de Bethléem. Les troupes israéliennes avaient été averties qu'il y avait ce jour-là des hommes armés circulant en voiture, une voiture qui était du même modèle et de la même couleur que la voiture des Sa'ada. Christine a vu le soldat et a crié : « Papa, ils vont nous tirer

Si le pardon est un élément nécessaire à la justice et à la paix, alors la justice et la paix reflouriront sur cette terre

dessus ». George avait à peine fini de lui dire : « Mais non, Christine, il n'y a aucun danger », lorsque soudain les tirs ont commencé. George fut touché au côté par six balles. Christine est tombée sur le plancher de la voiture, une balle derrière l'oreille gauche. Sa sœur aînée, Marianne, fut touchée à deux endroits à la jambe et porte toujours une balle dans son genou droit. Pendant qu'ils racontaient à nouveau l'histoire, j'ai prêté l'oreille pour essayer de déceler de la colère, de la rancœur, de l'amertume, d'autant qu'ils ont dû passer quatre mois à naviguer entre les détails horribles de « la confusion d'identité ». Je n'ai rien entendu de tout cela. J'étais très impressionné d'être là, présent devant eux. Si le pardon est un élément nécessaire à la justice et à la paix, alors la justice et la paix reflouriront sur cette terre.

George et Najwa m'ont dit qu'un peu plus tôt ce jour-là, dans la ville toute proche de Beit Jala, ils avaient rencontré deux couples israéliens qui avaient eux aussi subi des pertes similaires. Ils ont éprouvé du réconfort à savoir qu'ils n'étaient pas seuls dans leur cas. Ils ont partagé leur chagrin au-delà de la séparation raciale et religieuse et cela leur a donné un moyen de renforcer leur résolution et leur espérance. La souffrance de ces parents montre l'absurdité du recours à la violence pour résoudre les problèmes politiques ou pour protéger la « sécurité nationale ». Quelques semaines après cette rencontre, j'ai dîné avec Rami Elhanan, un membre israélien du Forum des Familles en Deuil. Il m'a fait part de l'une de ses expériences. Comme il l'explique lui-même, « l'obscurité est tombée » sur sa famille le 4 septembre 1997 à 14H00. Sa fille de 14 ans, Smadar, « pétillante et pleine de vie », marchait dans la rue avec des amis. Elle fut tuée dans un attentat suicide palestinien commis par un homme devenu « fou de rage du fait de l'humiliation subie par son peuple et du fait de l'absence d'espérance pour lui ». Dès l'âge de cinq ans, Smadar avait commencé à protester contre l'occupation israélienne. À l'âge de neuf ans, elle a écrit une lettre à un journal israélien, dans laquelle elle exprimait son espoir de voir les dirigeants d'Israël et des nations arabes s'asseoir ensemble en vue d'arriver à un accord sur la paix et la division de la terre d'Israël. Elle a alors ajouté : « Je ne comprends pas pourquoi, pour la simple raison que nous sommes de retour ici après 2000 ans d'absence, nous voulons à nouveau tout diriger, et pourquoi cette terre doit être la Terre d'Israël pour les Juifs seulement et pour personne d'autre (c'est comme une sorte de racisme)... Si Abraham a aimé Hagar qui fut la mère du peuple musulman, et cette histoire est bien connue, comment peut-il se faire que

nous ne vivions pas en paix avec les musulmans ? » [Il faut signaler que la lettre n'a jamais été publiée.]. Rami explique comment la tragédie de la mort de sa fille l'a conduit à vivre une crise. Il avait le choix entre « plonger dans les profondeurs de la haine, de la dépression et du vide », ou essayer de surmonter la tragédie, de comprendre et aider les autres à comprendre « que non seulement il est possible, mais encore il est nécessaire, une fois pour toutes, de briser ce cercle de violence apparemment sans fin qui fait couler le sang ». Il ajoute : « Je suis très peiné de voir deux peuples en train de perdre leur bon sens. Attisés par la haine, la revanche, les représailles et la rétribution, ils se précipitent à corps perdu vers leur destruction mutuelle.... Je crois que nous n'avons pas le droit de nous laisser aller à nos instincts les plus bas.... Après tout, nous sommes des êtres humains, pas des animaux. Nous avons perdu nos enfants, pas notre raison. Il nous faut maintenir l'espoir que d'autres voies sont possibles, que nous avons en face de nous des partenaires de dialogue et qu'il y a matière à discussion. Des deux côtés, nous devons entrer en dialogue pour éviter de nouvelles tragédies. Sinon, une fois que la tragédie est survenue, il ne reste plus rien ». Dans ses commentaires, Rami ajoute que l'un des principes sur lesquels se fonde le Forum est la conviction selon laquelle « nous sommes tous des êtres humains.... Nous souffrons de la même manière. Pour une mère palestinienne, la douleur devant la perte d'un fils n'est ni moindre ni plus grande que celle d'une mère israélienne. Les larmes d'un père israélien sont aussi amères que celles de n'importe quel autre père.... Nous avons souffert une tragédie insupportable et cela nous place devant la responsabilité de dire notre vérité, de faire tout ce que nous pouvons pour éviter à d'autres familles de souffrir le même sort ». L'influence du Forum sur le processus politique entre Israël et les Palestiniens est, il faut le reconnaître, minime. Le Forum est rarement mentionné dans les médias occidentaux. Néanmoins, que les personnes en deuil puissent exprimer haut et fort l'absurdité de la violence est un signe d'espoir pour cette Terre sainte. Mais il y en a d'autres.

Par exemple, Machsom Watch est un groupe de femmes israéliennes qui viennent s'asseoir paisiblement devant 40 des plus de 600 points de contrôle israéliens qui surveillent étroitement tous les mouvements et déplacements des Palestiniens. La plupart de ces points de contrôle sont situés totalement à l'intérieur des Territoires Occupés. Ils constituent un rappel parmi les plus visibles et les plus dérangeants de l'occupation israélienne. Pour les Palestiniens, les points de contrôle sont une source permanente de harcèlement et d'humiliation, de traitement dégradant et souvent brutal. Les soldats israéliens qui sont postés sur les points de contrôle peuvent empêcher les Palestiniens d'avoir accès à leur travail, à l'école, à une consultation médicale, à leur famille, à leurs propres vergers ou à leurs lieux de culte. Les points de contrôle ont été condamnés par les organisations de défense des Droits de l'homme. Ils sont cependant souvent justifiés dans les médias comme étant des « inconvénients nécessaires » à la sécurité d'Israël. Par leur présence, les femmes de

***Pour une mère
palestinienne, la
douleur devant la
perte d'un fils n'est
ni moindre ni plus
grande que celle
d'une mère
israélienne***

Machsom Watch espèrent mitiger quelques-uns des aspects les plus inhumains de ces mauvais traitements infligés aux Palestiniens. J'ai rencontré plusieurs de ces femmes israéliennes hors du commun et j'en suis arrivé à admirer leur dévouement et leur ténacité. Leurs rapports mensuels se lisent souvent comme une chronologie de la brutalité sans âme. Par exemple, dans leur rapport de mars 2004, elles écrivent : « Le syndrome du 'soldat omnipotent' transforme les points de contrôle en sources d'humiliation et de méchanceté où règne l'arbitraire. De plus, les points de contrôle deviennent des lieux qui génèrent la frustration et la haine en nourrissant un fort sentiment de vengeance. Ils sont ainsi devenus un facteur majeur d'érosion de la sécurité. Quiconque en est capable se joint à ce 'jamboree' qui rend la vie des Palestiniens misérable ». Une autre fois, le même mois, les femmes israéliennes ont été appelées dans une maison du village de Huwwara dont l'armée israélienne venait de prendre le contrôle. Cinq familles, 17 personnes au total, dont un bébé de 30 jours et une femme de 80 ans, ont été entassées dans l'équivalent d'une pièce et demi au premier étage d'un bâtiment alors que l'armée occupait le second étage. Pendant quatre jours, personne n'a pu entrer ou sortir de la maison ; elle était en état de siège, volets fermés et téléphones coupés. « Si nous n'avions pas rencontré par hasard un villageois qui nous a conduites jusqu'à la maison, qui sait combien de temps ces familles seraient restées enfermées ? » En l'occurrence, les femmes ont multiplié les appels téléphoniques, les prises de contact avec les médias, et quatre heures après un reportage retransmis sur la radio israélienne, les familles étaient libérées. Mais le rapport conclut alors de manière sinistre : « Qui sait combien de maisons ont ainsi été saisies par l'armée sans que personne n'en sache rien ? »

Leur rapport de juin 2005 est amer et ne mâche pas ses mots lorsqu'il critique fortement les actions menées par de nombreux soldats assignés aux points de contrôle : « Ces exemples de comportement sadique dont nous avons été témoins pendant quelques temps à Qalandiya [point de contrôle situé au Nord de Jérusalem] devraient servir de signal d'alarme. *Jusqu'à quelles profondeurs de noirceur descendront-ils ? Qui dirige tout ce sadisme ? Il ne suffit pas de dire 'l'occupation nous corrompt' - car, même dans le cadre d'une occupation, le degré de brutalité et de mal atteint est déraisonnable ».*

Mois après mois, ces femmes rapportent leur expérience, non seulement avec l'espoir d'adoucir le traitement infligé aux Palestiniens, mais aussi à cause de la crainte que leur inspire ce qu'elles voient quant aux conséquences que cela pourrait avoir sur les jeunes hommes et femmes qui servent dans l'armée israélienne. Un dernier exemple de leur détresse provient de leur rapport daté de janvier 2006. Elles y soulignent que « la liberté de mouvement des Palestiniens se réduit inexorablement jusqu'à les paralyser totalement. Les cas de traitement sans pitié, d'humiliation et de malveillance se multiplient. Nier l'humanité et nier le respect de celle-ci chez autrui devient rapidement la norme, et toute une génération de soldats apprend comment il convient d'exécuter les ordres' parce qu'il n'y a pas d'autre choix' ». Le rapport conclut avec les mots d'un Palestinien qui venait juste d'être traité avec mépris et insensibilité : « Ils devraient agir avec plus de politesse - comme le font des êtres humains - nous aussi, nous sommes des êtres humains ». Les

expériences de ces femmes dévouées sont de temps en temps remarquées dans les médias israéliens, mais elles passent quasiment totalement inaperçues hors d'Israël. Pourtant, Machsom Watch constitue bien une autre raison d'espérer en Terre sainte.

Liv Grinberg, un Israélien sociologue réputé de la politique, voit quant à lui dans la renaissance de la voix de la conscience juive une autre source d'espérance. C'est une voix qui « peut lier ensemble les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans dont l'éducation repose sur le principe sacré que tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu ». Pour Grinberg, l'une des expressions les plus claires de cette voix se trouve dans les membres de l'armée, ceux du passé, ceux du présent et ceux du futur, qui se refusent à y servir.

En automne 2002, vingt-sept pilotes de l'armée de l'air israélienne ont par exemple signé une lettre dans laquelle ils refusaient de participer à des missions d'attaque contre des centres peuplés de civils. Plutôt que de les poursuivre pour « désobéissance » et donner ainsi une plus grande place à leur protestation sur la scène publique, le gouvernement les a licenciés discrètement. Un porte-parole des pilotes, Yonatan Shapira, a défendu leur action en insistant sur le fait qu'Israël devait se conformer aux valeurs du Judaïsme et ne pouvait pas continuer le long d'une voie qui violait le commandement de l'amour du prochain, « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Envoyer l'armée dans les territoires occupés et humilier des millions de Palestiniens sous le prétexte de protéger les colons juifs sape l'âme d'Israël. En mars 2005, quelque 250 professeurs de Grandes Écoles ont signé une lettre ouverte dans laquelle ils disaient qu'ils ne serviraient pas dans l'armée israélienne. La position des signataires était très claire : « Nous appelons tous les jeunes en instance d'appel au service dans la FDI et tous les soldats déjà en service dans l'armée israélienne à reconsidérer... leur participation à une politique d'oppression et de destruction ». Ils affirment cependant aussi leur disponibilité à servir le pays par le biais d'autres types de services « qui récusent le manque de respect envers d'autres êtres humains ». L'une des personnes à l'origine de la lettre, Alex Kon, s'est rendue sur une base de la FDI suite à une convocation militaire reçue par la poste, mais il a refusé de s'engager. « Tel est mon devoir en tant qu'être humain. Je suis allé dans les territoires [occupés], j'ai vu la barrière de séparation, et je ne peux pas rester sur la ligne de touche », dit-il pour expliquer son refus de servir dans l'armée. Les motivations des signataires de la lettre sont variables, selon l'un d'entre eux, Aviv Sela. Certains sont clairement pacifistes, d'autres refusent de s'engager à cause de l'occupation, d'autres s'engageront mais refusent de servir dans les territoires occupés, alors que d'autres sont opposés à l'occupation mais, souhaitant éviter la prison, « vont essayer de noircir leur état de santé ou vont essayer d'échapper au service par d'autres types de moyens ».

Dans un article paru dans *The Nation* en date du 15 mars 2005, un ancien membre de la FDI, Shamaï Leibowitz, se remémore son temps de service dans les territoires occupés de 1986 à 1991. Il était « choqué et dégoûté » en voyant la manière dont ses camarades avaient ordre de « brutaliser » des civils palestiniens. Il a cependant continué son service, seulement parce qu'il a été persuadé par les dirigeants d'Israël que son action s'inscrivait dans leurs efforts en vue de faire aboutir un « processus

de paix ». Les politiques étaient si efficaces et persuasifs « dans leurs discours sur la manière dont Israël 'ne veut que la paix' que nous avons été aveuglés au point de ne pas voir la réalité sur la manière dont l'État opprime brutalement, assujettit et déshumanise le peuple palestinien ». Et il ajoute : « Nombre de ceux d'entre nous qui vivent en Israël et qui vont ou servent dans les territoires occupés, reconnaissent la vérité : Israël intensifie continuellement son régime militaire en Cisjordanie, en dérobant toujours plus de terre aux Palestiniens et en construisant toujours plus de colonies illégales pour Juifs seulement ». C'est une vérité que beaucoup d'Israéliens et beaucoup de monde en Occident ne souhaitent pas entendre.

À ces voix pourraient être ajoutées celles des nombreux anciens membres de la FDI qui se sont rassemblés dans un groupe appelé « Briser le silence ». L'objectif de ce groupe est de donner aux anciens soldats un lieu pour parler de l'inhumanité des actions dont ils ont été témoins ou de l'inhumanité des ordres qu'ils ont eux-mêmes été contraints d'exécuter. Leur témoignage pourrait bien ajouter foi aux accusations de crimes de guerre, qui ont déjà été adressées ou qui sont en cours de préparation, à l'encontre de quelques généraux israéliens. Le fondateur de « Briser le silence », Yehuda Shaul, évoque son souvenir des intrusions nocturnes dans des maisons palestiniennes, réveillant tout le monde. « Les Palestiniens ne sont pas traités comme des êtres humains à notre égal. Cela revient à mettre toute votre moralité et toute votre éducation dans un mixer. Après une minute, il ne reste plus rien ». Telle est la crainte que beaucoup ont exprimée précédemment : que l'imposition du régime militaire dans les territoires occupés se fasse au prix d'une érosion de ces valeurs qui sont essentielles pour un État juif. Il ne restera plus rien.

La crainte est que l'imposition du régime militaire se fasse au prix d'une érosion de ces valeurs qui sont essentielles pour un État juif

Une fois encore, pourtant, ces voix de membres actuels ou anciens de la FDI s'élevant contre l'occupation sont rarement entendues ou vues dans les médias occidentaux. Il y a de nombreux autres groupes et individus, israéliens comme palestiniens, qui s'activent avec ardeur en faveur de la paix, de la justice et de la réconciliation. Leurs protestations non-violentes le plus souvent se heurtent à une dure répression de la part des militaires, que les protestataires soient israéliens, palestiniens ou proviennent d'autres nations. Un dernier exemple de cette répression provient de l'activiste israélien, Gila Svirsky. Elle décrit une manifestation paisible menée par soixante femmes, israéliennes, palestiniennes et en provenance d'autres nations, en avril 2004. La FDI a commencé à lâcher des gaz lacrymogènes et à tirer des grenades engourdissantes. « La non-violence n'est plus une protection contre la brutalité des militaires... Personne ne devrait être attaqué lorsqu'il manifeste pacifiquement. Pourtant, c'est devenu la norme ». Elle lance un appel éloquent : « Réveillez-vous, vous tous dans le monde ! Écoutez Israël, réveillez-vous ! » De tels appels, cependant, atteignent rarement l'oreille du public.

L'appauvrissement, la destruction et la répression continueront. D'autres maisons seront détruites. De nouvelles humiliations seront infligées. Néanmoins, l'espérance continue à être enracinée dans les nombreux individus et les nombreux groupes qui

cherchent à dire la vérité et à apporter la réconciliation aux peuples de cette terre, comme c'est le cas des Rabbins des Droits de l'Homme, de Gush Shalom, de B'tselem (Centre Israélien d'Information sur les Droits de l'Homme), de Sabeel (Centre Palestinien de la Théologie de la Libération), du Centre Palestinien du Rapprochement, du Holy Land Trust. Ce ne sont que quelques-unes des organisations qui ont pour mission d'apporter la paix par des moyens non-violents. Leurs efforts reçoivent peu d'échos dans les médias, mais leur engagement et leur détermination sont clairement établis. La violence et l'injustice continuent, mais les voix de ceux qui cherchent la justice et la paix dans cette Terre sainte ne seront pas réduites au silence.

Original anglais

Traduit par Hervé-Pierre Guillot SJ

Donald J. Moore SJ

Pontifical Biblical Institute

3 Emile Botta Street, JÉRUSALEM

<Djmooresj@aol.com>

« L'ÉCOLE DES PLUS PAUVRES » : UNE ÉCOLE BUISSONNIÈRE ? Amaury Begasse de Dhaem SJ

Tout est né d'une vie partagée », dit le P. Joseph Wresinski. Ainsi est né, un jour d'automne 2003, le petit groupe intercycle « À l'école des plus pauvres ». Il a surgi d'une rencontre : celle de Michel Kamanzi, jésuite rwandais, et de moi-même, jésuite belge. Nous ne nous connaissions que de nom et d'ouï-dire. Michel arrivait de Rome, où il avait pris part, à l'Université Grégorienne, aux rencontres d'un groupe appelé « Université et misère ». Il avait travaillé dans une « bibliothèque de rue » que j'avais initiée en 1999, vers la fin de ma régence, aux pieds d'un immeuble abritant plus de 200 familles en grande pauvreté, dans un quartier périphérique de la Ville éternelle. Je venais de Bruxelles, où j'avais participé, à l'Institut d'Études théologiques (IET), à un autre groupe, baptisé « Va au large ». Chacun de ces groupes, nés dans des facultés de la Compagnie de Jésus, avait la particularité de réunir des étudiants des différents cycles désireux de partager leurs expériences et réflexions auprès des plus pauvres en les introduisant au cœur de leurs études, philosophiques ou théologiques pour la plupart. Et les uns comme les autres avaient choisi, pour les y aider, de s'inspirer du P. Joseph Wresinski (1917-1988), un peu comme on se choisit un guide pour une course

de haute montagne, un spéléologue averti pour descendre explorer les entrailles de la terre, un passeur pour se rendre sur l'autre rive.

Pourquoi cet homme, pourquoi ce prêtre ? Le P. Joseph, comme l'appelaient les familles très pauvres, venait de l'autre rive. Il était né, avait grandi et s'était laissé façonner l'esprit et le cœur par son expérience personnelle de la misère et par la vie et la pensée des très pauvres qu'il n'avait cessé de chercher et de rejoindre et qu'il appelait « son peuple ». Vers 1968, il lui avait donné un nom d'honneur, qui le faisait passer de la honte à la fierté : le Quart Monde. Par ce mot qui évoquait le Quart État ou le Quatrième Ordre, exclu de la Révolution française, il n'entendait pas seulement désigner les populations les plus pauvres et les plus méprisées intérieures au premier, au second comme au tiers Monde. Il désirait surtout manifester leur désir de participer à part égale et en peuple à la construction de la maison commune. Il avait aussi appris, depuis le séminaire, le langage coutumier de nos rives, avant de retourner sur la sienne, en entraînant les siens et d'autres avec lui. Depuis le camp de Noisy-le Grand (France), puis ailleurs en Europe et dans les Amériques, en Afrique et en Asie, il les avait rejoints dans les entrailles pour nous en révéler les sommets. Habité par la passion de faire émerger leur pensée, leur savoir, leur spiritualité pour qu'elle vienne féconder la nôtre, afin de bâtir ensemble un nouveau projet de civilisation, il semblait le parfait « premier de cordée ».

Michel et moi-même, réunis providentiellement à Paris, désirions continuer l'expérience romaine et bruxelloise. Ainsi naquit un groupe, il y a deux ans et demi, qui se baptisa « À l'école des plus pauvres ». Très vite, il s'est composé d'une majorité de jésuites, du premier, second ou troisième cycle, heureusement accompagnés de quelques autres. D'emblée, il fut à l'image du Centre Sèvres comme à l'image des plus pauvres : sans frontières, l'arrivée d'Anne apportant avec l'Asie un continent qui manquait encore à l'appel. Seule l'Océanie nous fait toujours défaut.

***Il lui avait
donné un nom
d'honneur: le
Quart Monde***

La première année, nous avons voulu aborder de front l'épineuse question du « croisement des savoirs », à travers la conférence à la Sorbonne *Échec à la misère*. Comment et à quel prix la pensée des plus pauvres pouvait-elle nourrir la nôtre, et nous transformer dans la rencontre ? La deuxième année, avec *Les pauvres sont l'Église*, nous avons cherché à voir comment cela pouvait se réaliser dans les domaines les plus divers de la vie ecclésiale, culturelle, politique, économique ou sociale. Enfin, cette année, avec *Les pauvres, rencontre du vrai Dieu*, nous sommes entrés plus directement dans l'école des plus pauvres, à travers les familles Beauchamp, Martin et Armand nous introduisant à la foi, l'espérance et la charité, et en méditant avec nos frères les plus fatigués, dans « la semaine sainte des plus pauvres », le triduum pascal. Le groupe se rencontre, une fois par mois, dans un local du Centre Sèvres, autour d'un pique-nique frugal. Puis nous échangeons, reliant à nos études nos expériences

personnelles si diverses, selon nos lieux et nos parcours, de vie partagée avec les plus pauvres, à travers le prisme et le stimulant de nos lectures communes. L'un d'entre nous assume la mission d'être le secrétaire du jour, recueillant les miettes échangées pour en faire peu à peu un pain quotidien et nourrissant.

Une fois par an, nous partageons plus largement nos découvertes, par le truchement d'une conférence publique. Ce fut tout d'abord une soirée à trois voix, sur le croisement des savoirs. Une militante Quart Monde (personne ayant vécu la misère), un professeur d'université, une volontaire-permanente du Mouvement ATD sont venus nous rendre compte d'un travail de deux années, au cours desquelles des militants, des universitaires et quelques volontaires ont essayé d'élaborer ensemble une réflexion en croisant, autour de cinq thèmes, les savoirs universitaires, les savoirs d'action et les savoirs de vie ou d'expérience. Il en est sorti un livre d'écriture commune, intitulé *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*. La deuxième année, Colette et Michel Collard-Gambiez, un couple qui a choisi, depuis dix ans, de partager nuit et jour la vie des hommes et des femmes qui vivent dans la rue, dormant, vivant et se ravitaillant comme eux, sont venus nous parler de leur deuxième livre, fruit de leur expérience : *Et si les pauvres nous humanisaient...* Cette année, ce sont Eugène et Marie-Jeanne Notermans, couple de volontaires-permanents du Mouvement ATD Quart Monde, qui viendront nous présenter le récent livre de Marie-Jeanne *Le monde vu d'en bas*. Elle y raconte la vie partagée avec les plus pauvres au fil de plus de trente ans d'engagement. Marie-Jeanne et Eugène ont entre autres animé des rencontres avec des personnes très pauvres de diverses religions autour de la Parole de Dieu, en particulier le livre de Job, lu et questionné ensemble.

« Tout est né d'une vie partagée » : avec les plus pauvres, chacun pour sa part, connue ou secrète ; entre nous ; avec d'autres. L'école des plus pauvres est une école de pensée, de foi, de fraternité. En un mot, d'humanité. Une école buissonnière au sens où, « dans les chemins et le long des clôtures » (Lc 14, 23), le buisson arde de ses feux, sans se consumer, et qu'il nous suffit de faire un détour, d'entendre l'appel, de retirer nos sandales en cette terre sainte, et de l'écouter nous dire : « Je suis le Dieu de ton Père. J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3, 6.7).

Amaury Begasse de Dhaem SJ
35 bis, rue de Sèvres
75006 Paris
FRANCE
<amaurybegasse@yahoo.fr >

HOMMAGE

† JUAN LUIS MOYANO SJ

14 février 1946 - 05 avril 2006

JUAN LUIS MOYANO : FAIRE FACE À LA RÉALITÉ

José M. Meisegeier SJ

« Juan Luis s'est fortement engagé envers son temps. La fermeté de ses choix, le courage et la liberté, il a vécu cela de manière permanente. Il fut un homme d'action et en même temps quelqu'un de très contemplatif ».

« Tout au long de sa vie il a accompagné beaucoup de gens, avec amour et sérénité. Même dans les circonstances plus difficiles –et il y en eut beaucoup dans sa vie– ni devant la maladie jamais il ne s'abandonna à l'affolement. Il s'est fortement engagé envers son temps. La fermeté de ses choix, le courage et la liberté, il a vécu cela de manière permanente ».

Ce sont là quelques-uns des mots avec lesquels Patricia Valdez¹ disait adieu, au nom des ses nombreux parents et amis, à Juan Luis, peu avant que le P. Cantó ne bénisse la tombe où il repose dans le cimetière du Colegio Máximo.

Affronter, c'est faire face à la réalité. Pour lui, celle d'un monde compromis ; un monde en crise et en même temps un monde en construction et en activité. Je crois que cela fut le trait de génie de Juan Luis. Faire face à la réalité comme fit Jésus, ce qui dans son cas équivaut à assumer les croix bien réelles dont les différentes étapes de sa vie étaient jalonnées. « Agir, faire face à la réalité de Dieu principalement parmi ceux qui sont les plus menacés », comme dit Gustavo Gutiérrez. Pour en faire mémoire, il nous semble nécessaire de parcourir brièvement le chemin de sa vie. Je recours, pour ce faire, au témoignage qu'il a accordé à « Memoria Activa » en juillet 2002.

Il entre au noviciat de la Compagnie en 1964. Il fait ensuite les humanités à Carlos Paz. En 1968-69, il étudie la philosophie à San Miguel, où ses préoccupations le conduisent à fonder le Centre des Étudiants, dont il devient le premier Secrétaire général. En 1970 et 1971, alors qu'il fait la régence à l'Immaculée et continue à faire ses études, ses préoccupations sociales le poussent à accompagner une communauté chrétienne à Alto Verde et il participe au Syndicat des Enseignants Privés de la province de Santa Fe. Il est secrétaire général de la délégation provinciale et participe à plusieurs rencontres nationales.

Durant sa première année de théologie (1972) à San Miguel il vit dans une communauté située à Ituzaingó et, en même temps, il travaille comme maçon pendant qu'il passe ses examens en candidat libre. Dans son témoignage il écrit : « Je voulais vivre une expérience de travail manuel et suivre, ne fût-ce que partiellement, la réalité de la population de nos quartiers ». L'année suivante cette petite communauté se dissout, ses trois autres compagnons scolastiques ayant

quitté la Compagnie. « Après un travail de discernement mené avec mes supérieurs je vais vivre au quartier San Martín de Mendoza, où je poursuivrai mes études de théologie, passant mes examens en candidat libre malgré les mille kilomètres de distance. (...) Nous sommes parvenus à être cinq jésuites (au quartier S. Martín). Deux d'entre nous vivions dans une chaumière en briques de terre cuite avec un sol en terre battue, sans eau courante et avec de l'électricité provenant des installations publiques. Je travaillais comme coordinateur d'une campagne d'alphabétisation des adultes organisée par la DINEA (Direction National de l'Éducation des Adultes) dépendant du Ministère de l'Éducation nationale ». En plus des études de théologie qu'il suivait régulièrement, se rendant occasionnellement au Máximo, « ...je profitai du fait que les horaires me convenaient pour terminer ma licence de philosophie à l'Université Nationale de Mendoza ».

En novembre 1974, on décréta l'État de siège dans tout le pays. Peu de jours après, à la fin d'une réunion de la DINEA, tous les formateurs du quartier San Martín furent arrêtés par la police de la province de Mendoza. Le jour suivant, seuls Juan Luis et quelques autres restèrent au commissariat. Il s'avéra qu'il y en avait d'autres du quartier San Martín dont on fut sans nouvelles durant toute la première semaine. Le troisième jour, il put s'entretenir avec un avocat que son père lui avait obtenu, et il lui expliqua qu'il n'avait rien à voir avec les accusations portées contre lui. L'avocat lui assura qu'il serait relâché sous peu et dix jours après il obtint pour lui la libération conditionnelle. Quand il revit Benjamin Villalba, son voisin de chambre lui apprit que la nuit qui suivit son arrestation il était arrivé au quartier San Martín où l'on avait mis la chaumière sens dessus dessous et retourné tout, creusé des trous à l'intérieur sans doute à la recherche d'armes...

« Dès le moment où je fus libéré commencèrent les vraies difficultés. Pendant qu'officiellement j'étais mis en liberté, après avoir signé ma sortie du commissariat, quelques agents de la police fédérale m'enlèvent et me font sortir par la porte de service (de la résidence de Mendoza). Pendant trois jours je fis partie des 'portés disparus', subissant interrogatoires et tortures en permanence. (...) Arrivés à la Police Fédérale de Méndoza, ils me mettent dans le premier cachot, à gauche des trois qui jouxtent le patio. Ils me mettent complètement à nu. (...) C'est le temps des raclées, plusieurs jours durant. Un type maigre et grand et un autre trop grand me rouent de coups dans des sessions qui durent une demie heure. Ils m'acculent contre le mur dans une position presque diagonale me couvrent le corps de coups de bâton, sans s'arrêter. Il y a aussi le 'téléphone', c'est-à-dire des gifles en pleines oreilles données de manière répétée, etc. Peu après qu'ils se soient retirés, un autre officier entra qui me traitait convenablement et essayait de me convaincre qu'il n'était pas d'accord avec cette violence et qu'il voulait m'aider. Il répétait ensuite les mêmes questions. C'est la méthode 'des méchants' et 'du bon' ».

« Deux ou trois heures plus tard, l'opération reprenait et il en fut ainsi pendant trois jours, avec quelques quatre ou cinq sessions par jour. Quand je refusais de répondre ils redoublaient de coups. Ils étaient au courant de ce que je faisais dans le quartier, à

l'Université nationale de Cuyo, et avec les prêtres du Tiers Monde. Ils me demandaient des noms et des responsables. Chaque fois qu'ils entraient j'étais saisi de panique mais je décidai de ne rien leur dire des noms et adresses des gens de la jeunesse Péroniste, de l'Université, du quartier ou des prêtres que je connaissais. Comme je ne leur disais rien, ils m'accusaient avec insistance d'être entraîné pour endurer la torture »

« ...Avant de me relâcher ils me transfèrent, ils me transportent dans un panier d'osier fermé, me mettent dans le coffre d'une voiture, me mènent dans un lieu désert et me laissent là debout en compagnie de deux ou trois des leurs qui étaient armés qui menacent de me tuer et, comme s'ils allaient me fusiller, ils me posent encore les mêmes questions. Je ne sais pas si j'étais conscient du fait que cela pouvait être plus que des menaces, mais là encore je ne leur dis rien »

« ...C'est à supposer que sous la pression de ma famille et de l'Église, et en voyant qu'ils n'obtenaient rien de moi mais en même temps me considérant toujours comme dangereux, ils officialisèrent ma détention et je fus mis à la disposition du Pouvoir Exécutif National (PEN) »

C'est ainsi que le 5 décembre 1974 il fut transféré à la prison de Mendoza.

« Durant les premiers jours, alors que je suis en tenue de bain et que je me lave dans la cour avec l'eau du puits, Carlitos, un compagnon de prison, remarque, effrayé, que tout mon corps est une seule contusion »

En prison le traitement changea totalement. Il commença à recevoir les visites des membres de sa famille, des jésuites de Mendoza, des gens du quartier, de religieuses, « à la grande surprise des gardiens de prison, qui ne concevaient pas qu'un subversif pût avoir tant d'amis 'catholiques' ». Ses compagnons à l'université lui apportèrent les livres nécessaires. Il put ainsi étudier et achever la rédaction du mémoire du cycle de licence qu'il terminait. Sous la direction de Enrique Dussel il rédigea son mémoire « Vers une rupture d'avec l'état de totalisation hégélien ».

Il passa quatre mois dans la prison de Mendoza. Le 7 avril 1975 « ...ils m'annoncent une visite. J'y vais tel que j'étais, en espadrilles et l'instant d'après je suis à bord d'un petit avion qui m'amène jusqu'à la prison de Resistencia. Ma famille, les jésuites me diront qu'ils étaient au désespoir parce que durant plusieurs jours on ne leur dit pas où j'étais. Le souvenir que j'ai de ce transfert n'est pas très net. Ce fut mon premier vol en avion ».

Là-bas, le régime carcéral fut beaucoup plus strict. « ...on ne nous laissait rien lire, pas même la Bible, et pas d'Eucharistie le dimanche ». Quand sa demande de quitter le pays est approuvée « ...Je fus transféré à Buenos Aires et trois jours après, la police fédérale ayant elle-même mis en règle mes papiers, je pris l'avion le 1 juillet 1975 pour Francfort, en Allemagne, où je devais terminer mes études de théologie ». Il termine sa licence de théologie en 1977 dans cette même faculté (S. Georgen, Frankfurt) et part pour le Pérou, puisque l'État de siège toujours maintenu en Argentine et sa mise à la disposition du PEN ne lui permettaient pas de retourner au pays ni de se rendre dans les pays limitrophes.

En octobre de cette année il est au Pérou. Le 24 février 1978 il est ordonné prêtre à Lima par Mgr Bambarén (jésuite, appelé « l'évêque des jeunes peuples » en raison de son dévouement aux « *tugurios* », les banlieues misérables du Nord et du Sud de Lima). Il fait le troisième an à Lima (1982) et les derniers vœux le 15 août 1983.

À son arrivée au Pérou, il travailla comme ouvrier à Jaén de 1978 à 1979, ensuite, jusqu'en 1989, il est envoyé à Ilo un ville portuaire, minière et important centre de pêche du Sud péruvien. Là-bas, en plus de son activité pastorale dans une communauté de jésuites située au cœur d'un village récent dans les environs d'Ilo, il enseigne au CENECAPE (Centre de formation, orientation et promotion). Ensuite, il y fonde et dirige le Centre Pedro Pescador, pour la formation de jeunes ouvriers.

Quand l'Argentine démocratique met fin à l'État de siège il fait un court voyage à Buenos Aires « ...Pour Noël 1983 je pus retourner pour la première fois en Argentine et rencontrer ma famille et mes amis, je n'avais pas vu certains de mes frères depuis neuf ans et je pus faire connaissance avec les quatorze neveux qui étaient nés pendant ce temps ». Ainsi se termine le récit qu'il adressa à « Memoria Abierta ». En janvier 1990 il retourne définitivement en Argentine. En plus des responsabilités qu'il reçoit, Socius de trois provinciaux, Consultant de Province, Directeur et Supérieur du CIAS et Directeur National de Fe y Alegria, et membre de la Commission de Pastorale Sociale, nous pensons qu'il est important de mentionner les autres « charges » qu'il assumait à diverses occasions.

Quand, au CIAS, il dirigeait le CENPROSIN (Centre de Promotion Syndicale), il fut proche des groupes de prière et de spiritualité ignatienne en relation avec le CONFAR et forma une partie du conseil de rédaction de la revue CAMINOS de CONFAR. Son travail pastoral de week-end à Las Cantonas (quartier Pfizer), travail que le père Fernando Bargalló, évêque de Merlo-Moreno n'a pas manqué de rappeler lors de la messe funèbre de Juan Luis qu'il présidait dans la chapelle du Colegio Máximo. Ses articles dans la Revue CIAS, dans CAMINOS de CONFAR, NUEVA TERRA, et autres publications. Son travail au sein de la Fondation José Maria Llorens.

Une autre activité mentionnée est l'accompagnement et l'animation, à travers diverses réunions, d'étudiants et prêtres qui n'exercent plus le ministère et qui ont vécu quelques années dans la Compagnie, travail qui permit en plusieurs occasions d'arrondir les angles et de vivre une fraternité fondée sur une étape qui en général les a fortement marqués.

Mentionnons également son travail à Fe y Alegria où, peu après son arrivée, il a dû prendre en charge l'œuvre d'un dirigeant de Corrientes qui, dans le quartier Ongay de la banlieue de cette ville avait construit une grande école pour Fe y Alegria, mais qui y avait nommé presque une centaine d'enseignants de sa formation politique. Ensuite, la Province étant intervenue, les enseignants

qui n'avaient pas encore été payés intentèrent un procès contre Fe y Alegria, une situation très délicate qu'il dut affronter. Et, à la fin, l'héritière de la famille Ongay porta plainte elle aussi, puisque les dirigeants avaient construit cette école sur ce terrain sans aucune autorisation de l'héritière.

Il y a, toutefois, un vœu qu'il n'a pas pu réaliser entièrement. À maintes reprises, nous l'avons entendu dire qu'il voulait faire les mêmes activités mais en vivant avec d'autres jésuites dans une communauté établie dans un quartier modeste. Sûrement, son expérience dans le quartier Nylon, un village récent d'Ilo, durant presque douze ans en communauté avec d'autres jésuites comme Francisco Chamberlain, Santiago Vallebuona, Luis Sauto et d'autres ; mais aussi dans le quartier San Martín de Mendoza l'avait aidé à trouver le sens de sa vocation de partager plus directement sa vie avec les plus déshérités.

Peut-être cette narration un peu détaillée des « fardeaux de la réalité » que Juan Luis a assumés est-elle longue et fastidieuse. Et il se peut que la relation de sa détention, de son emprisonnement et de sa torture paraisse inopportune... étape dont il parle peu lui-même. Il me semble néanmoins, en relisant ce que j'ai écrit, qu'il était important de rappeler quelques-uns des faits les plus remarquables.

Dans son dernier livre, Pedro Casaldàliga esquisse une sorte d'autobiographie des années où il était évêque de Mato Grosso. Il dit que nous devons apprendre à nous mouiller les mains dans les eaux de l'histoire. Il ajoute également que le pire n'est pas tant de rater le train de l'histoire que de rater Dieu qui voyage dans ce train. Et plus loin: « En amour seul réussit celui qui se trompe/ Et qui donne beaucoup plus que ce qu'il reçoit./ Ensuite toute espérance s'avère petite » (Nicolás Guillén).

Nous ne saurions ne pas évoquer les derniers moments de sa maladie et de sa mort. Voici ce qu'il écrivait le 18 février 2005 dans une lettre adressée à ses amis :

« Au seuil de la mort, le visage de la foi revêt la certitude que le Seigneur m'attend, que ce n'est pas un saut dans le vide, avec la réaction psychologique de vouloir accepter cela comme quelque chose de naturel et qui me concerne déjà. J'ai la tranquillité d'avoir parcouru un chemin qui m'a permis de vivre pleinement mes projets de vie et d'espérance, d'avoir pu aimer et me sentir aimé et accueilli par ceux que j'aime, d'avoir pu apporter ma contribution 'pour qu'un autre monde soit possible' ; tout cela exprime ce que je ressens et me permet de faire face avec suffisamment de sérénité à la possibilité du pas définitif. En tous les cas, le pari demeure pour l'instant et pour la part qui nous revient dans la construction du Royaume dès ici-bas »

La réaction de rébellion peut-elle venir ensuite ? C'est possible et c'est probable. J'ai déjà été à quelques pas de la mort et la tentation n'est pas venue. Pour l'instant, je me contente de cette manière de penser. Et si je partage cela avec vous ce n'est pas pour me distraire d'un moment de dépression mais parce que je voudrais vous aider à suivre de plus près mes expériences de cette heure »

C'est par ces deux phrases que se terminait la lettre. Nombreux furent les parents et amis qui vinrent le voir au fur et à mesure qu'approchait sa traversée pascalle définitive. Mentionnons parmi eux sa sœur Josefina qui quitta sa maison du quartier Los negales (Polvorines) et vint prendre soin de lui avec beaucoup de délicatesse à partir de la fin de l'année dernière. Sa mère également qui, presque tous les jours, passait de longs moments auprès de lui. Nous pensons de manière spéciale à José Molina qui, au-delà de sa qualité de médecin, réussit pour ainsi dire à établir une réciprocité délicate et attentive avec Juan Luis. Il put ainsi communiquer avec lui jusqu'à la fin, en lisant dans ses yeux et autres légers mouvements du visage les souhaits et besoins basiques qu'il exprimait, quand dans ses derniers jours il ne parvenait presque plus à communiquer autrement.

Pepe Molina, en accord avec Alfonso y Cantó, ne voulurent pas qu'il restât aux soins intensifs du FLENI. Ils le transférèrent au CIAS vers la mi-journée du 4 avril et il y mourut le jour suivant vers 18h30. Peu avant sa mère lui dit : « Tini, tu peux déjà te reposer, va maintenant rejoindre ton père au Ciel ».

La sœur Maria Luisa Berzosa, qui a travaillé à Fe y Alegría avec Juan Luis dit, dans une notice biographique rédigée depuis Rome : « ...merci pour le don de toi-même, entier sans partage, irréductible au découragement, merci pour avoir grandi dans les difficultés. Merci pour ta détermination à aller plus avant sur le chemin entrepris ».

Et c'est avec ces paroles que Patricia Valdez clôturait ses adieux :

« Juan Luis, tu t'en vas avant le temps. Il nous reste encore beaucoup à échanger, à célébrer et à partager. Il te restait encore beaucoup à faire pour que cette terre ressemble un peu plus au Royaume des Cieux » (...) *« Puisseons-nous hériter de quelques-unes des façons dont il a su vivre sa vocation chrétienne »*

Original espagnol
Traduit par Christian Uwe

José M^a Meisegeier SJ
CIAS
O'Higgins 1331
C1426BHA Buenos Aires, ARGENTINE
<meise@fcias.org.ar>

¹Patricia Tapatá de Valdez est la présidente de Memoria Abierta (Mémoire Ouverte). C'est un réseau d'ONG qui travaillent en faveur des droits de l'homme (APDH, CELS, Fundación Memoria Histórica y Social Argentina, Madres de Plaza de Mayo-Línea Fundadora, SERPAJ). L'objectif principal de cette organisation est de recueillir des témoignages de ceux qui se sont distingués avant et durant les années du procès militaire.

²Les phrases en italique sont des citations du témoignage de Juan Luis Moyano dans Memoria Activa, juillet 2002.

RECENSION

LIBÉRER DES ÉNERGIES POUR LES PAUVRES

Sergio Sala SJ

Peter J. Henriot SJ, *Opting for the Poor: The Challenge for the Twenty-First Century* (L'option pour les pauvres, un défi du 21ème siècle). Collection *Energies for Social Transformation* (« Énergies pour une transformation sociale »), Centre of Concern, Washington, DC, 2004, 62 pages.

O*pting for the poor* est une courte publication de Peter Henriot SJ, jésuite américain résidant depuis 1988 en Zambie où il dirige le Centre Jésuite de Réflexion Théologique.

Cette publication fait partie d'une collection intitulée « Énergies pour une transformation sociale » publiée par le « Center of Concern » de Washington, centre d'analyses sociales et de réflexion théologique sur la paix et la justice, accrédité auprès des Nations Unies. Le titre de la collection fait référence à la nécessité pour le monde de libérer toutes les énergies pouvant concourir à la transformation sociale et à l'avènement du règne de Dieu. En introduction, Jim Hug SJ souligne l'incohérence de l'époque actuelle, où notre connaissance des mécanismes du cosmos et notre production d'énergie ne cessent de croître, tandis que notre culture montre des signes de passivité et de paralysie.

Dans « *Opting for the poor* », Henriot effectue en six chapitres un tour d'horizon sur la justice, abordant des thèmes d'économie politique et de développement international à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église et de son travail constant au contact des formes de pauvreté anciennes et nouvelles. Le livre s'adresse manifestement à un public non pauvre : il peut servir à des groupes d'adultes ou des classes d'adolescents, car le style est résolument direct et peu formel, dans le « but de faire partager des expériences et des opinions, et d'inviter le lecteur à faire de même ». Chaque chapitre se conclut par une « Reflection », un paragraphe qui résume le raisonnement et propose quelques pistes pour poursuivre la réflexion.

En annexe, une liste de références à l'Ancien et au Nouveau Testament donnent un fondement biblique au discours sur la justice et la pauvreté, et soulignent combien le processus de libération des pauvres et des opprimés, qui commence avec l'Exode et se poursuit pendant toute l'histoire du Salut, culmine dans le règne de Dieu incarné par Jésus de Nazareth.

En annexe également, sous le titre « Tithing of Time », l'auteur propose dix-sept possibilités concrètes pour aller à la rencontre des pauvres au moins une heure par semaine : il s'agit d'une sorte de « heptadécalogue » de la solidarité, permettant à ceux qui n'ont jamais fait que lire ou entendre parler des pauvres de dépasser les barrières qui nous séparent d'eux, afin qu'ils ne soient plus

des statistiques mais des personnes, plus des problèmes, mais des amis ». Le livre s'achève sur le discours du Supérieur Général des Jésuites, le père Peter-Hans Kolvenbach, lors de l'inauguration de la Semaine Sociale de Caracas en 1998.

Quand on considère la vie de Peter Henriot, on peut se dire qu'elle a été « consacrée aux pauvres », mais dans son ouvrage, l'auteur affirme à plusieurs reprises n'avoir jamais été pauvre et ne jamais le devenir. Insérant ça et là des touches autobiographiques, il explique que ses énergies professionnelles proviennent en grande partie du temps passé en recherche, en défense et en formation sur le thème de la pauvreté, et il se demande si cela était suffisant. Sa réponse est la suivante : c'est en cherchant les moyens de changer les structures que l'on exerce une réelle option pour les pauvres.

En effet, « pour obtenir justice pour les pauvres, une transformation structurelle est absolument nécessaire ». Le chemin est long et ardu, et le discernement quotidien pour appliquer « l'option » n'est pas facile. Mais il ne faut pas perdre de vue « l'équilibre entre l'importance de répondre aux besoins urgents des pauvres et la nécessité de combattre les structures qui créent la pauvreté » (p. 11). Dans « *Opting for the poor* », Henriot donne des pistes pour vivre cette double exigence ; en s'adressant à ceux qui gravitent dans les sphères politiques ou administratives, il demande pourquoi, lorsqu'un projet d'intérêt public est lancé, c'est l'impact sur l'environnement qui est pris en compte, et non celui sur les pauvres. En se tournant vers chacun de nous, il ne manque pas de nous inviter à un style de vie plus sobre et à une analyse critique de la société de consommation.

Par respect envers les « pauvres », il convient de ne pas utiliser ce terme sans un minimum de précisions. En effet, la tentation est grande d'inclure dans cette catégorie tous ceux qui souffrent d'un problème quelconque, d'ordre économique, sanitaire, psychologique, social, etc.

Sans renier la réalité des problèmes auxquels sont confrontées toutes ces personnes souffrantes, Henriot déclare vouloir limiter le terme « pauvres » aux gens privés de ressources économiques, et subissant de ce fait frustration et oppression. En élargissant la définition, on risquerait de compromettre la possibilité de faire un vrai choix pour les pauvres, étant donné que tout être humain pourrait potentiellement rentrer dans cette catégorie. « Faire un choix, c'est essayer de regarder la réalité à travers des lentilles particulières » (p. 26), en l'occurrence celles des démunis, pour pouvoir partager leur sort même sans être pauvre, comme l'a fait Oscar Romero, « modèle magnifique d'accompagnateur des pauvres ». Ils sont les maîtres de l'Évangile, et présentent d'ailleurs des caractéristiques, données dans le chapitre 4, qui les rendent profondément ouverts au message de l'Évangile, même si ce n'est pas toujours explicite.

Concernant le cheminement de l'Église Catholique, Henriot fait le point sur « l'option préférentielle pour les pauvres » : sa genèse, son évolution, et enfin sa disparition des documents du magistère, au moins sur le plan terminologique. L'Église montre un intérêt constant, profond et attentif dans ses analyses, et le pontificat de Jean-Paul II a laissé des documents d'une valeur inestimable. Le magistère n'a donc pas changé de préoccupation mais de langage, peut-être parce que « l'option pour les pauvres » rappelle encore des protestations et des malentendus. Et pourtant, « l'option pour les pauvres est au centre du concept de vérité affirmé par l'Église. Le défi, c'est de mettre ce concept au centre de nos vies » (p21).

Original italien
Traduit par Sophie Hubert

Sergio Sala SJ
Teologato della Compagnia di Gesù
Via Petrarca 115
80122 Napoli, ITALIE
<sala.s@gesuiti.it>

LETTRES/COMMENTAIRES

LA DIMENSION SOCIALE DANS LES EXERCICES SPIRITUELS (Réaction d'un lecteur)

Léon de Saint Moulin SJ

Les deux articles de José Aldunate et de Ricardo Antoncich publiés dans le n. 88 (2005/3) de *Promotio Iustitiae* sur la dimension sociale dans les Exercices spirituels m'ont comblé de joie. Ils développent des idées fondamentales, qui sont neuves et qui me tiennent à cœur. Au risque de paraître prétentieux, je crois cependant que leurs textes restent marqués par les réticences qu'ils dénoncent dans l'acceptation des résultats des sciences sociales dans la pensée de l'Église. Et j'ai cru utile de développer les réflexions suivantes pour inviter à aller plus loin encore dans la réflexion qu'ils ont si bien initiée.

1. Ce qui a été bien dit de la dimension sociale des Exercices

Le Père José Aldunate a raison de souligner qu'il faut aujourd'hui développer la dimension sociale dans la façon de donner et de faire les Exercices spirituels et il en montre très bien des applications fondamentales : la vision du plan de Dieu dans le principe et fondement, le péché social, le souci du royaume de Dieu dans l'appel du Christ et dans l'élection, la vision de la passion du Christ pour le salut du monde.

Je relève comme particulièrement éclairantes les affirmations suivantes. Le péché social n'est pas le péché individuel qui a une répercussion sociale, mais le péché dont la société est le sujet. Ce sont des péchés institutionnels ou structurels. L'Église ne s'est ouverte qu'avec réticences à cette notion née de l'analyse sociale, mais elle reconnaît, particulièrement dans ses encycliques sociales, que l'évangélisation doit conduire à la réforme des structures et à la lutte contre la pauvreté. Que cela doive être intégré dans les Exercices spirituels est bien justifié parce que « nous sommes à la fois individus et membres de la société ». Il serait facile de trouver dans les textes pontificaux sur la mission de l'Église, *Evangelii nuntiandi*, de 1975, et *Redemptoris missio*, de 1990, la dimension sociale tant des acteurs de la mission que de ses destinataires. La pratique des Exercices pourrait être heureusement fécondée par ces textes.

Le Père Ricardo Antoncich veut aller plus loin et il commence par faire remarquer que « l'individualisme constitue un lourd tribut culturel que nous a imposé le libéralisme moderne ». Je suis entièrement d'accord avec lui, les Exercices sont beaucoup moins individualistes que les commentaires qui en ont été faits et la façon dont nous les vivons en général. Les premiers Compagnons se sont engagés, sur la base des Exercices, dans un projet d'action sur le monde. L'élection n'est pas seulement un projet de vie individuel, mais un projet ecclésial de vie, qui par sa nature est social.

Il a encore raison de dire que « la leçon que nous donnent les sociologues par leur attention aux structures et aux institutions, est que les personnes isolées ne peuvent jamais les transformer », même si je proposerai une lecture différente de

cette considération. Je transforme aussi quelque peu sa pensée en soulignant avec lui que nous parlons aujourd'hui de sujets apostoliques pour désigner les forces sociales que nous devons susciter pour avoir un poids dans l'histoire.

2. Ce qui me semble encore devoir être dit de la dimension sociale

a) La Bible a aussi été abusivement lue dans une vision individualiste

Toute évangélisation part naturellement de la Bible. Celle-ci a une forte dimension sociale, très marquée dans le Magnificat, le Benedictus et le Cantique de Siméon, ainsi que dans l'envoi en mission de Mt 28, 16-20. Ces textes parlent d'un bout à l'autre de sujets collectifs. Mais les commentaires de la Bible ont souvent été rédigés depuis les Temps modernes dans une mentalité individualiste, dont nous n'avons pas pris assez conscience. Même le chapitre 18 d'Ezéchiel ne peut être réduit à la découverte et l'exaltation de la responsabilité individuelle : il appelle au sens des responsabilités, c'est-à-dire à ne pas considérer l'histoire comme une fatalité : l'homme qui est fidèle à Dieu ou qui s'en détourne est responsable de son destin. En termes actuels, les situations dans lesquelles il vit sont une construction qu'il met lui-même en place. Ezéchiel appelle au sens des responsabilités, sociales autant qu'individuelles. C'est une imposture de l'utiliser pour canoniser l'individualisme occidental.

Pour la dimension sociale du péché dans le Nouveau Testament, un des auteurs qui a le mieux réussi à la souligner dans une démarche ignatienne de très grande qualité est Carlos Martini, dans *Le confessioni di Paolo*, une retraite avec Saint Paul traduite en plusieurs langues. La conversion de Paul, souligne-t-il, fut une illumination. Dieu l'a tiré d'un abîme de ténèbres (Col 1, 13), mais cette action de Dieu a dû être permanente, car Paul sentait que cet abîme demeurerait en permanence en lui (Rm 7, 17). L'Eglise et les Exercices parlent d'ailleurs du « péché fondamental », de la « racine du péché ».

Dans une retraite que j'ai récemment donnée à des prêtres, cette prise en compte de la dimension sociale du péché les avait profondément marqués et aidés à prendre conscience qu'il ne suffisait pas d'une confession de leurs fautes individuelles pour une vraie démarche pénitentielle. Ils se sont sentis appelés à s'engager pour une pastorale de promotion humaine et de la justice. L'encyclique *Dives in misericordia* de Jean-Paul II peut beaucoup contribuer à une telle réaction d'engagement social face au péché.

b) Le social n'est pas réductible aux structures sociales

Les considérations du Cardinal Martini sur le péché social montrent que celui-ci n'est pas seulement constitué par les structures, les mécanismes, qui rendent presque impossible de se sortir de situations radicalement injustes, selon les mots de Jean-Paul II dans *Dives in misericordia*, de 1980. Il est, plus profondément, selon le Cardinal Martini, dans « les modes de vie, les mentalités, les idées reçues ».

La sociologie a longtemps été définie comme la science des relations sociales. C'est à ce niveau qu'on a parlé de classes ou, de façon plus générale, de sujets

collectifs constitués par tous ceux qui occupent une même position sociale. Plus profondément, Jean-Paul II a souvent dit que les structures, c'est-à-dire l'organisation des relations sociales, ont une logique, conduisent spontanément aux objectifs pour lesquels elles ont été mises en place. On ne peut donc se mettre à l'écoute de Dieu et rester insensible aux choix de société, aux problèmes de société en tant que tels.

Mais Jean-Paul II a aussi été un Pape qui a beaucoup contribué à rendre sa place à la culture dans l'analyse sociale. Il dit dans *Centesimus annus*, de 1991, que « l'erreur fondamentale du socialisme est de caractère anthropologique. En effet, il considère l'individu comme un simple élément, une molécule de l'organisme social » (n. 13). Pour lui, « il n'est pas possible de comprendre l'homme en partant exclusivement du domaine de l'économie, il n'est pas possible de le définir en se fondant uniquement sur son appartenance à une classe. On comprend l'homme d'une manière plus complète si on le replace dans son milieu culturel, en considérant sa langue, son histoire, les positions qu'il adopte devant les événements fondamentaux de l'existence comme la naissance, l'amour, le travail, la mort. Au centre de toute culture se trouve l'attitude que l'homme prend devant le mystère le plus grand, le mystère de Dieu. Au fond, les cultures des diverses nations sont autant de manières d'aborder la question du sens de l'existence personnelle » (n. 24).

La culture est donc à la fois une grille de lecture de la vie et un système de valeurs en fonction duquel on apprécie ce qu'on vit. En naissant ou en vivant dans un milieu social, on en intériorise la mentalité et les modèles de comportement. Il est important de prendre conscience de cette intériorité de la société en nous, car on ne lutte pas de la même façon pour se corriger d'un défaut personnel et pour modifier une mentalité. L'anthropologue Louis Dumont a bien montré que l'individualisme n'est pas un trait de caractère, mais l'affirmation sociale d'une valeur, il est le propre d'une société qui valorise avant tout l'individu. L'évangélisation en profondeur, dont a tant parlé l'épiscopat africain et qui était aussi une préoccupation de *Evangelii nuntiandi*, est l'évangélisation des cultures autant que des milieux sociaux.

c) Le social n'est pas extérieur aux personnes

Il ne suffit pas de dire avec le Père José Aldunate que « nous sommes à la fois individus et membres de la société ». Ce sont deux dimensions qui nous constituent : « nous sommes à la fois individuels et sociaux ». La société n'existe qu'en nous. Elle ne nous est pas extérieure. Il y a des choses que nous ne pouvons changer en nous qu'en agissant sur toute la société –notamment tout ce qui concerne la manière dont la mentalité influence nos comportements–. Nos identités sont définies par nos appartenances culturelles.

Même les structures sociales ne nous sont pas extérieures. Nous ne sommes jamais des acteurs isolés. Nous sommes toujours inscrits dans des réseaux de solidarité. Il ne suffit pas de dire avec le Père Antonich que les personnes isolées ne peuvent jamais transformer les structures ou les institutions. Il faut reconnaître

qu'on est toujours engagé dans des actions sociales, liées à nos appartenances. Le Concile Vatican II avait déjà déclaré : *L'ampleur et la rapidité des transformations réclament d'une manière pressante que personne, par inattention à l'évolution des choses ou par inertie, ne se contente d'une éthique individualiste ... Or, il y a des gens qui, tout en professant des idées larges et généreuses, continuent à vivre en pratique comme s'ils n'avaient cure des solidarités sociales ... Que tous prennent très à coeur de compter ces solidarités sociales parmi les principaux devoirs de l'homme d'aujourd'hui et de les respecter* (n.30).

La dialectique entre l'individuel et le social peut soulever des débats stériles, car les deux dimensions cohabitent nécessairement toujours. Je me rallie cependant au Père José Aldunate et au moraliste Marciano Vidal pour considérer que le péché social est *l'analogatum princeps* de la notion de péché, car toutes nos perceptions ont un enracinement social. Nous ne pouvons comprendre la réalité que dans une culture, notre affectivité est durablement marquée par les premiers choix que notre milieu a faits pour nous. Je crains par contre que le Père Ricardo Antoncich ne donne une lecture individualiste du « laboratoire personnel du péché et de la grâce », alors que la personne est à la fois sujet individuel et sujet collectif.

À un niveau plus fondamental, il ne me semble plus acceptable de parler de la dimension sociale de l'homme et de refuser de reconnaître aux sujets collectifs la qualité de sujets de décisions éthiques. S'il est vrai que les peuples écrivent leur histoire et que celle-ci n'est pas une fatalité, ils ont des responsabilités dans les choix qu'ils font et l'Évangile leur est aussi adressé comme une lumière et un appel à la conversion. Paul VI, dans *Evangelii nuntiandi* a parlé d'évangéliser les cultures et les milieux sociaux au sens de conversion de la conscience collective des peuples et de transformation des activités dans lesquelles ils s'engagent (n.18). Jean-Paul II a parlé de « la personnalité de la société » (*Centesimus annus* n.13).

Il est exact, comme le dit le Père Ricardo Antoncich, qu'on ne peut agir de la même façon sur les personnes individuelles et sur les structures sociales et que la décision éthique ne peut être du même type pour les deux modèles d'action. En ce sens-là, la société ne nous appartient pas, elle a une extériorité par rapport à nous. Mais nous sommes aussi la société et nous avons à assumer les responsabilités sociales. « Les structures seules ne sont pas sujets de conversion » me semble faire perdre de vue que les structures n'existent pas sans des principes qui les inspirent ni en dehors de personnes qui les ont mises en place et les maintiennent. Le Père José Aldunate note que l'Église a résisté à admettre l'idée de péché social, alléguant que tout péché suppose la liberté et la responsabilité de l'individu, tout en ajoutant que les encycliques sociales y font des ouvertures. Mais est-il suffisamment engagé dans cette intelligence quand il écrit que « les structures peuvent être assimilées à des habitudes sociales qui pourront naître de péchés individuels et aussi conduire au péché » et que notre responsabilité pour les péchés sociaux est celle de complices dans la mesure où nous participons à une structure d'abus ou d'oppression ? N'est-ce pas considérer encore les structures comme extérieures à l'homme ?

La seule position morale pleinement cohérente avec les affirmations sur la réalité du social qui ont été posées semble consister à reconnaître que l'homme n'est pas seulement un acteur individuel, mais qu'il est aussi un sujet collectif. Même si cela se fait différemment, il doit assumer non seulement ses responsabilités individuelles, mais des responsabilités sociales, qui sont simultanément celles d'autres hommes avec lesquels il forme des sujets collectifs. Il y a là aussi place pour des décisions éthiques, même si leur exercice appelle des engagements collectifs à organiser, faute desquels il serait lui-même immanent à la déchéance que constituerait une abdication ou le refus de s'engager. J'emprunte cette expression à Maurice Blondel dans *L'action* (p. 133).

Conclusion

Ces réflexions ont été rédigées dans l'espoir de contribuer à la compréhension de la dimension sociale de l'homme que nous nous efforçons tous de développer et à une meilleure intégration de cette dimension dans la pratique des Exercices spirituels. Qu'on nous pardonne si nous soulevons des difficultés supplémentaires pour certains, mais puisse le dialogue se prolonger pour la plus grande gloire de Dieu et le salut du monde.

Léon de Saint Moulin SJ (ACE)
Professeur emeritus d'analyse sociale
et membre du Centre d'Études Pour l'Action Sociale
CEPAS P.O. BOX 3064 - Kinshasa - RDC

LE SACREMENT DU TOUCHER

Je suis étudiant à la Faculté de philosophie St. Pierre Canisius, Kinshasa-R.D. Congo. C'est avec consolation que j'ai dévoré l'article intitulé « Prendre soin des malades » dans le n. 88 de 2005/03 de *Promotio Iustitiae*. Je tiens de tout cœur à remercier le P.Oskar Wermter SJ, qui a bien voulu partager avec nous son expérience profonde à propos des malades et son invitation à s'approcher de ces derniers. Cela me réjouit d'autant plus que dans notre communauté, on a voulu perpétuer cette pratique initiée par St Ignace. Cette tradition qui découle même du Christ - lui qui était l'ami des malades et des intouchables, des pris-pour-irrécupérables.

En effet, vouloir être proche de ceux qui sont malades ou mourants témoigne de la puissance de l'amour gratuit.

Ce qui est vital pour répondre aux besoins de ceux dont nous nous occupons, c'est le sacrement du toucher. Toucher c'est, en vérité, franchir le fossé qui nous sépare de l'autre, geste tellement essentiel pour ceux qui ne se sentent pas

acceptés, qui se voient rejetés, qui ne sont même plus des vivants (sidéens) aux yeux des vivants. Toucher, c'est libérer les énergies salvatrices qui sont en nous. (cf. « Lumière et Vie », N° 197, Juillet 1990.)

J'ai aimé particulièrement le point de vue du Père sur le fait qu'en tant qu'Église il nous fait prier avec les malades et accompagner des mourants. Nous devons aussi lutter pour ceux dont ce n'est pas encore l'heure de mourir. J'ajouterai qu'il faudrait aussi que nous devenions des bons samaritains qui sachent non seulement venir auprès des malades mais aussi payer l'auberge, parce que l'homme qui se trouve dans le besoin, sur le bord de la route, est notre frère, notre prochain. Nous devons encourager et mener une pastorale de guérison et de compassion !

Bomki Mathew SJ (AOC)
<bomnyuy@yahoo.com>

LE PHÉNOMÈNE DE LA GLOBALISATION

J'ai apprécié le n. 88 de *Promotio* en particulier pour l'hommage rendu au Père Alberto Hurtado récemment canonisé et pour les deux contributions du Père José Aldunate et du Père Ricardo Antoncich sur la dimension personnelle et sociale des Exercices Spirituels. Contributions qui, à mon avis, se complètent très bien. Je suis d'accord avec le fait qu'il faudrait intégrer la dimension personnelle à la dimension sociale dans la dynamique des Exercices spirituels, même si « les structures de péché », ou péché social, sont créées par les gens qui ont une responsabilité politique et économique. Mais si les personnes – même en tant qu'individus – ne changent pas leurs cœurs selon le Principe et le Fondement du Royaume du Christ, qui modifiera les structures taillées sur mesure pour convenir aux puissants ? Il faudrait inviter les administrateurs économiques et financiers tout-puissants des grandes multinationales qui orientent la globalisation à faire les Exercices Spirituels. Mais cela reste une grande utopie qui ne pourra se réaliser que si les hommes prennent conscience que sans la dimension de l'amour et de la fraternité universelle, le monde pourrait exploser, même sans la bombe atomique.

En parlant de justice sociale, il ne faut jamais oublier celle que nous pratiquons dans la vie de tous les jours qui doit offrir un exemple crédible.

En revanche, en ce qui concerne le grand problème – le phénomène de la « globalisation » – je pense qu'il ne faut pas tomber dans le piège de la simplification qui pousse à tout contester en bloc, parce qu'il s'agit d'un phénomène très complexe comprenant des potentialités aussi bien positives que négatives. Tout dépend par qui et comment elle est dirigée. On ne peut arrêter ce phénomène car il ne s'agit pas seulement d'une question économique et de

marché contrôlé par de très grandes multinationales, mais cela implique une technologie de l'information de masse de plus en plus avancée qui s'étend et domine sans aucune contrainte. La globalisation devrait être revue et corrigée à la lumière de la vision spirituelle proposée par Teilhard de Chardin, quand il parle de « planétisation » - le développement d'une conscience humaine planétaire pour une solidarité de l'amour souhaitée et désirée en toute liberté, unique voie pour sauver l'humanité convergeant vers la Christogénèse, ou le point Oméga dans l'histoire du Christ Ressuscité. Mais il y a encore un long chemin à parcourir pour atteindre cette conscience planétaire et dépasser les nationalismes et les fondamentalismes ethniques et religieux, à laquelle ils s'opposent fortement. Quand toutes les religions se sentiront sœurs, vivant dans un respect mutuel, peut-être les groupes ethniques et que les nations, aussi bien riches que pauvres, seront-ils capables d'accepter une globalisation consciente et solidaire libérée des intérêts partisans. Nous ne devons pas désespérer des forces positives de l'histoire qui avance - Qui vivra verra.

Original italien

Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Vincenzo D'Ascenzi SJ (ITA)

<vindasc@inwind.it>

*****_*****

Les deux documents sur la globalisation et la marginalisation et celui sur la spiritualité sont superbement réussis... juste ce dont nous avons besoin en ce moment... Le cadre du premier est tout simplement excellent. J'ai souligné chaque page des documents et il y a tellement matière à méditer et à prier... Excellent.. Il y a encore bien du chemin à parcourir vers la justice sociale...

Original anglais

Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Paul J Vaz SJ (BOM)

<paul_vaz@rediffmail.com>

_

Je viens d'avoir l'occasion de lire Globalisation et Marginalisation plus à fond. C'est très bien fait. J'ai apprécié en particulier les rapports régionaux et les notes qui les accompagnent. C'est un excellent document pour tout jésuite ou laïc souhaitant avoir une introduction solide et sérieuse sur ces deux thèmes essentiels d'aujourd'hui, qui montre comment ces thèmes sont étroitement liés et qui constitue une réponse apostolique. Toutes mes félicitations! Je me rends compte de l'important travail qu'a demandé la réalisation de ce livre.

Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

William F. Ryan SJ (CSU)
<wfxrsj@web.ca>

LA FOI QUI ŒUVRE POUR LA JUSTICE: UNE JUSTICE QUI CHERCHE DIEU

Cher Fernando: merci pour ce numéro la Foi œuvre pour la Justice. Une Justice qui cherche Dieu. Avec des récits et des commentaires très intéressants. Ils en disent long sur l'engagement de ces compagnons et amis des jésuites: la rencontre véritable avec des personnes pauvres, des personnes dans le besoin, des personnes désespérées, se référant immédiatement à l'image de Jésus le Christ. La question dans son ensemble pose aussi le problème de la difficulté d'atteindre le niveau de l'action sur les structures, en étant et en vivant avec les pauvres. C'est compréhensible, on peut cependant ne pas abandonner. Je pense aussi que la place de la doctrine sociale de l'Église, une doctrine éthique, n'est pas très claire dans tout cela, ou la relation entre ces éthiques et la spiritualité n'est pas claire (ce n'est clair nulle part dans l'Église, habituellement cela l'était plus à l'époque de Léon XIII). C'était une bonne idée que tous ces compagnons communiquent leurs expériences. Félicitations. (J'utiliserai ce document dans une discussion au Centre Social à Tokyo pour un anniversaire le 8 juillet).

Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Jean-Yves Calvez SJ (GAL)
<calvezjy2000@yahoo.fr>

_

J'ai mentionné dans mon bref email de l'autre jour que je n'avais pas encore lu le livret du CIS, revue de spiritualité ignatienne (n.111), fait avec PJ90. Je viens de finir de le lire aujourd'hui même et je l'ai trouvé excellent. Il donne une perspective ouverte et globale, il aborde beaucoup d'aspects de notre insertion dans des situations extrêmes et il reflète, avec beaucoup de modestie, des spiritualités très matures. Je vous félicite pour cette brillante initiative qui, sans aucun doute, aidera beaucoup de compagnons dans leur réflexion sur la foi, alors qu'ils sont préoccupés de mener à bien leur engagement apostolique.

J'ai remarqué qu'il manque quelques **mots-clés**: si ces témoignages sont développés dans un numéro à venir, je suis sûr que ces propositions seront incluses. Mais je te les signale maintenant pour voir si elles ne peuvent pas favoriser un meilleur échange. Dits d'un jet et de manière un peu spontanée, ces mots pourraient être:

- « **charité politique** » – au sens où J.B. Metz l'utilise.
- **changement structurel** – désir d'avoir un impact sur les réalités qui génèrent l'injustice.
- **laïcité** – valeur que nous avons découverte à l'œuvre en dehors des institutions explicitement confessionnelles (surtout en Europe).
- **idéologie, marxisme** – comme concepts, projets et utopies non croyantes avec lesquels on a travaillé et collaboré sur certains aspects et contenus. Voir page 95.
- « **mysticisme** » – expressions et expériences d'une vraie spiritualité contemplative qui, on peut l'affirmer, est manifeste dans quelques-uns des récits publiés.
- Nécessité de **reformuler la Mission de la Compagnie** en mettant les pauvres à la place centrale en relation avec la justice. CG 33, décret 4, indiqué aux pages 136 et 137.

Je m'arrête là. On peut voir dans quelles directions vont mes préoccupations. Peut-être parce que dans le travail de mission ouvrière, nous vivons et nous défendons quelques-unes de ces dimensions avec beaucoup de force, et dans ce numéro apparaît à peine cette réalité qui nous a profondément transformés et qui maintenant, étrangement, est passée sous silence. Je termine en confirmant ma joie pour cet essai de spiritualité « à partir de la base » et en espérant qu'il y aura d'autres contributions.

Original espagnol
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Ramiro Pampols SJ (TAR)
<ramirop@jesuites.net>

CHERCHANT LA PAIX

Chers amis, un grand salut de Manaus. Je viens juste de finir la lecture agréable de « Chercher la Paix dans un Monde Violent ». Je regrette de n'avoir pu assister à la rencontre de septembre dernier. Je vous suis très reconnaissant d'avoir envoyé les notes de la rencontre et de la sincérité des discussions. Avec la même sincérité je dois dire que « je suis resté sur ma faim » à la lecture non seulement des notes de vos discussions (très positives et sûrement fondamentales) mais aussi des conclusions et propositions auxquelles vous êtes arrivés... et j'espère qu'elles pourront nous apporter un soutien. Un salut cordial... de Manaus où nous continuons à travailler pour le Royaume.

Original portugais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Roberto Jaramillo SJ (COL)
<jaramosj@hotmail.com>

***_**

Un grand merci pour la forme et le contenu de *PJ*. Je suis à la tête du département Justice et Paix du diocèse de Rumbek et j'organise un atelier interdiocésain sur la justice et la paix.

J'ai commencé à prêcher au cours de différentes missions dans notre diocèse que le Dieu de Jésus de Nazareth est un DIEU DE NON-VIOLENCE. Il y a beaucoup de violence dans les groupes ethniques; il se peut qu'elles soient à l'instigation des Occidentaux qui cherchent à maintenir divisées ces populations. Il y a des meurtres, des vols de bétail, des incendies de maisons...

Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Salvador Ferrão SJ (AOR)
<salferao72@jesuits.net>

***_**

Ils ont fait quelque chose

24 Mars 2006

'Ils ont fait quelque chose', blâme souvent entendu
Qui atteint de nombreux visages,
Plein d'idéologies, d'options et de préjugés.
Plein de noms anonymes,
D'histoires disparues, de la main de fabricants d'identité.
Comme s'ils pouvaient effacer leurs propres traces.

'Ils ont fait quelque chose'.
Il serait bon que ce soit dit à nous tous.
Parce que cela non seulement indique notre marche,
Mais aussi les traces que nous laissons en avançant.

'Ils ont fait quelque chose'.
Parce que ce serait pire encore de ne rien tenter.
Parce que nous voulons vivre sur notre terre.
Parce que n'avons pas besoin d'être découverts, pour savoir qui nous sommes.

Ils ont fait et dit quelque chose.
Parce que, comme l'a dit un indigène des Andes :
'Ce que nous disons n'est pas difficile au point qu'ils ne nous comprennent pas'.

Ils ont fait quelque chose.
Et nous voulons faire beaucoup plus.

Pour la mémoire, pour le présent, pour l'avenir. Pour notre Argentine.

Original espagnol

Marcos Alemán SJ
Parroquia Virgen de los pobres
Potrerillos y P. José M. Llorens
Barrio San Martín
5500 Mendoza, ARGENTINE
<hocolawal99@yahoo.com>

Secrétariat pour la Justice Sociale

C.P. 6139—00195 ROMA PRATI—ITALIE
+39 06689 77380 (fax)
sjs@sjcuria.org